

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760<sup>®</sup>  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 FCF**

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Alisoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3585 du Vendredi 22 Avril 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Eglise catholique en France

**Les évêques publient de nouvelles mesures contre la pédophilie**

(P.9)

Première édition du concours challenge «Startupper de l'année par Total»

**Trois projets sélectionnés comme meilleurs parmi 170 seront financés et accompagnés** (P.2)

  
**DANGOTE**

**OFFRE D'EMPLOIS**

Initialement prévu le 20 Avril 2016, à 12h 00 précises, le délai de dépôt des dossiers relatifs aux offres d'emplois publiés dans l'édition n° 3583 du vendredi 15 avril 2016 (Page 14), est, maintenant, fixé au 25 avril 2016, à la même heure.

  
**BUROTOP IRIS**

**RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 14**

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique

**Anatole Collinet Makosso a rassuré les enseignants sur l'issue de leurs revendications**

Anatole Collinet Makosso. (P.3)



C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan)

**Un plan d'action pour améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles**

(P.6)

Situation sécuritaire dans le département du Pool

**Un collectif d'acteurs politiques et d'intellectuels appelle à l'arrêt des bombardements**

(P.7)

Ambassade de France

**Jean-Pierre Vidon promu au grade de commandeur du mérite de l'Ordre de Malte**

(P.3)



  
**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Première édition du concours challenge «*Startupper de l'année par Total*»

# Trois projets sélectionnés comme meilleurs parmi 170 seront financés et accompagnés

Total Congo et Total E&P Congo, deux entités du groupe Total installées au Congo, ont procédé, jeudi 31 mars 2016, à la remise des prix aux trois meilleurs projets, lauréats du concours challenge «*Startupper de l'année par Total*». La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel Radisson Blu, ex-Mbamou palace, à Brazzaville, sous le co-patronage de Anne-Françoise Degryck, Directrice générale de Total Congo, et Pierre Jessua, Directeur général de Total E&P Congo. En présence de M. Antoine Panzou Bouyou, Directeur de cabinet du Ministre des hydrocarbures, M. Armand Bienvenu Voudibio, Directeur de cabinet du Ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, M. Gervais Bouiti-Viaudo, Président du Conseil d'administration d'Ecobank, en qualité de président du jury, de quelques membres dudit jury, des responsables des projets primés et des invités, dont la représentante de l'Ambassadrice Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Congo, les représentants de l'ambassadeur de France et M. Sylvestre Didier Mavouenzela, Président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire.

Initié par le groupe Total, le challenge «*Startupper de l'année par Total*» a pour objectif d'identifier, primer et accompagner, au Congo, les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises ayant moins de deux ans d'existence. Les trois projets lauréats de la première édition de ce concours ont reçu le label «*Startupper de l'année 2016 par Total*», bénéficiant ainsi d'une aide financière et seront accompagnés par des professionnels. Le premier prix a été remporté par le Projet Day Enterprise, une entreprise agropastorale créée en janvier 2015, qui a bénéficié d'un appui financier de 12,5 millions de francs Cfa, pour l'exploitation de terres agricoles, et de conseil sur l'entreprenariat agricole. Le prix a été reçu par Franck Makoye (26 ans), cofondateur de Day Enterprise.

Le deuxième prix est revenu au Projet Malamu, une application mobile qui a pour objectif de simplifier l'accès aux filières scolaires et professionnelles, en partageant l'information et en proposant le coaching et l'accompagnement en ligne. Ce projet a reçu une aide financière de 7,5 millions de francs Cfa. C'est Jacket Demby's (22 ans), fondateur du Projet Malamu qui a reçu ce prix.

Le troisième prix a été décerné au Projet Richel Food pour la mise en place d'une unité agro-industrielle destinée à la pré-transformation et au conditionnement des aliments comme

le saka-saka (feuilles de manioc écrasées), le piment et le manioc. Le conditionnement de ces aliments permet leur

prise de moins de deux ans, comportant un business plan et un curriculum vitae, ces projets ont concerné des secteurs



Franck Makoye.

conservation et leur disponibilité durant l'année. Ce projet a eu un appui financier de 5 millions de

d'activités variés tels que l'agriculture, la santé, l'artisanat, l'industrie, les prestations de services



Demby's Jacket.

francs Cfa. Fondatrice de Richel Food, Mlle Rachel Kombela (19 ans) a reçu ce prix.

Il faut noter que la première édition du challenge Startupper de l'année par Total a été lancée en novembre 2015, dans 34 pays d'Afrique, où le groupe français a des filiales. Ce concours a été ouvert jusqu'au 31 janvier 2016. Au Congo, 170 dossiers de candidature étaient enregistrés sur le site [startupper.total.com](http://startupper.total.com), dont 139 ont été jugés valides. Présentés par des jeunes congolais âgés de 35 ans au plus, porteurs d'un projet de création d'entreprise ou fondateur d'une entre-

prises, ont examiné les projets présentés et identifié les dix meilleurs projets, selon les critères définis, tels que l'innovation, l'originalité

potentiel de développement, sa pérennité, sa valeur ajoutée, ainsi que l'engagement et les qualités personnelles des porteurs de projets.



Les organisateurs, les lauréats et les invités posant pour la postérité.

ou encore les nouvelles technologies, avec les applications mobiles et la plateforme e-commerce. Un jury, composé de professionnels expé-



(au milieu) de g. à dr.: Gervais Bouiti-Viaudo, Anne-Françoise Degryck et Pierre Jessua.



Rachel Kombela.

mentés du monde économique et académique, ainsi que de spécialistes de l'appui à la création

et l'audace du projet, sa capacité à améliorer les conditions de vie des populations, son



Pierre Jessua et Anne-Françoise Degryck (au milieu), entourés des trois lauréats.

Les promoteurs des dix meilleurs projets se sont défendus devant le jury, pendant 15 minutes, suivies d'une séance des questions et réponses. A l'issue de ces épreuves, trois finalistes parmi les dix ont été déclarés lauréats au Congo, de l'édition 2016 du challenge Startupper de l'année par Total.

Anne-Françoise Degryck, Directrice générale de Total Congo, a rappelé que «*ce concours s'est inscrit dans le cadre de la politique globale de soutien de Total au développement socio-économique de tous les pays où le groupe est implanté à travers le monde. Il constitue une initiative et une réponse très concrète pour contribuer localement au renforcement de l'emploi et du tissu industriel, à travers l'appui apporté aux entrepreneurs les plus audacieux et les plus innovants dans la réalisation de leur projet. Cette démarche vise à faire émerger de nouvelles initiatives dans le respect des valeurs qui sont celles du groupe Total*». «*Notre objectif au Congo, c'est de soutenir le plan national de diversification économique et contribuer à l'émergence d'un tissu industriel compétitif et diversifié*», a précisé, pour sa part, Pierre Jessua, Directeur général de Total E&P Congo.

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique

## Anatole Collinet Makosso a rassuré les enseignants sur l'issue de leurs revendications

Dans une déclaration rendue publique, le 1<sup>er</sup> avril dernier, le collège des syndicats du secteur de l'éducation nationale avait accordé un délai de deux semaines au gouvernement, pour la prise en compte de son cahier des charges contenant plusieurs revendications, dont la principale est le statut particulier du personnel de l'éducation, point qui avait conduit, en 2013, à une grève ayant paralysé l'école congolaise, pendant près d'un trimestre. Le 15 avril dernier, au cours d'une rencontre à l'I.n.r.a.p (Institut national de recherche et d'action pédagogique), le ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a fait un bilan à mi-parcours du niveau d'avancement de ces dossiers soumis au gouvernement. Il ressort de la communication du ministre que ces dossiers avancent normalement et il y a lieu de s'en rassurer.



Une vue des syndicalistes.

Deux mois de la fin de l'année scolaire, les syndicats d'enseignants sont montés au créneau, pour faire entendre leurs revendications. Ils réclament le recrutement du personnel enseignant, campagne 2011, 2013, 2014 et 2015; déplorent l'insuffisance des quotas de recrutements à la Fonction publique, ainsi que le non-respect du calendrier de paiement des rappels de solde d'activités. A cela s'ajoutent le retard dans le traitement des dossiers d'harmonisation des textes d'intégration; le non-paiement des émoluments de

vacation, depuis 2006, et le non-versement des fonds de gratuité des frais de scolarité destinés aux établissements scolaires. Dans la communication qu'il a faite au sujet des revendications des enseignants, le ministre Collinet Makosso a annoncé que le dossier relatif au statut particulier des enseignants, transmis depuis le 6 avril au secrétariat général du gouvernement, sera bientôt examiné en conseil des ministres. Certains points, comme le recrutement des enseignants, les quotas de recrutement, le rappel de solde d'activités et le paie-

ment des émoluments de vacation seraient également avancés, a affirmé le chef de ce département de l'éducation nationale. Quant aux fonds de gratuité des frais de scolarité destinés aux établissements scolaires, il a rappelé que ce chapitre, qui avait été inscrit dans le budget du Ministère de l'enseignement depuis 2009, a été retiré, depuis janvier 2015 et est directement géré par le Ministère en charge des finances. «Le budget 2016 n'est pas encore exécutoire, d'où toutes ces difficultés. Mais, nous sommes, actuellement, en

phase avec le Ministère des finances et nous espérons que tout sera mis en œuvre, pour que vous ayez cette somme avant la fin de l'année», a-t-il promis. Les syndicats des enseignants se montrent confiants quant au dénouement de leur situation. «Le statut particulier se fait attendre, jusqu'aujourd'hui. Le ministre nous a fait état du niveau d'avancement de ce dossier qui, à ce jour, est transmis au Secrétariat général du gouvernement qui est la porte d'entrée du conseil des ministres. Donc, nous attendons, probablement,

si ces questions vont être résolues, avant d'aller en vacances. Mais nous les rassurons que toutes les questions trouveront leur solution, bien entendu avant même que nous n'allions en vacances», a indiqué le ministre. Toujours en ce qui concerne l'enseignement, notons la proposition des parents d'élèves qui souhaitent que la tenue des examens d'Etat soit décalée, cette année, au moins d'un mois, pour rattraper le temps perdu, à cause du processus électoral et surtout de l'attaque armée des quartiers Sud de Brazzaville, le lundi 4 avril dernier. Dans une tournée qu'il a faite à Bacongo et Makélékélé, le 19 avril dernier, Charles Owassa, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville, a constaté que l'école tourne encore au ralenti, dans ces deux arrondissements. Mais, ce phénomène a aussi touché les autres arrondissements et le département du Pool. Raison pour laquelle les parents d'élèves souhaitent que les examens scolaires soient reportés au mois de juillet.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

un conseil des ministres qui va examiner et peut-être adopter notre statut particulier», a dit Serge-Roland Nkalath, co-président de la C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant), sur un ton d'espoir. Mais ce dernier s'est, par ailleurs, plaint du fait que l'allocation relative à la gratuité scolaire, jadis versée à la rentrée scolaire, ne soit pas, jusqu'à ce jour, rendue disponible. Pour sa part, le ministre Makosso reste optimiste pour l'avenir. «La rencontre de la semaine prochaine sera une occasion pour venir écouter le niveau d'exécution de la nouvelle approche que nous avons proposée aux collègues membres du gouvernement. C'est un dialogue régulier, il se fait normalement, sauf que lorsqu'on arrive à la fin de l'année, les enseignants sont un peu sceptiques, ils se demandent

## Comité des prix des hydrocarbures Au premier trimestre 2016, les prix ont connu une baisse

Le comité des prix des hydrocarbures produits au Congo s'est réuni, du 14 au 15 avril 2016, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, pour fixer les prix fiscaux des hydrocarbures produits au Congo, pour le premier trimestre 2016. Cette fois, c'est la société Chevron, qui avait la charge d'organiser cette réunion clôturée par le ministre des hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya, en présence de Serge Marie Aimé Ndeko, Directeur général des hydrocarbures et président du comité des prix, ainsi que des directeurs généraux et représentants des entreprises pétrolières.



Les participants autour de Jean -Marc Thystère Tchicaya, ministre des hydrocarbures.

Au cours de sa réunion, le comité des prix des hydrocarbures produits au Congo fait la moyenne de toutes les ventes des cargaisons de pétrole, pour déterminer le prix réel fixé pour chaque catégorie de produits, qui sont au nombre de quatre: Djéno mélange; Nkossa blend; Nkossa butane et Nkossa propane.

Pour le premier trimestre 2016, les prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtés en dollars par baril, se présentent comme suit: Djéno mélange: 29 dollars; Nkossa blend: 33,5 dollars; Nkossa butane: 29,5 dollars; Nkossa propane: 16 dollars. Ces prix sont en baisse, car au cours du premier trimestre 2016, l'offre a dépassé la demande de 1,9 million de barils par jour sur le marché mondial.

Pour le deuxième trimestre, les analystes prévoient un prix du Brent légèrement en hausse, par rapport à la moyenne du premier trimestre, évoluant entre 31 et 43 dollars. Mais, le niveau reste en dessous de 50 dollars, ce qui est loin de susciter l'optimisme. C'est ce qu'a expliqué le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya, à la clôture de la réunion. «Pour de multiples raisons, nous nous sommes préparés à l'idée d'une longue période de prix bas, voire très bas. En effet, le ralentissement de l'économie chinoise, une surabondance de l'offre, une stratégie de guerre des prix et de protection des parts de marché des pétromonarchies du golfe, le retour de l'Iran dans le jeu mondial, bref... tout semblait militer pour un maintien des prix bas, pendant encore plusieurs mois. Mais aujourd'hui, c'est à nouveau la grande incertitude. La stratégie idéale serait de geler la production, pour écouler les stocks et faire remonter les prix du baril. Le monde est donc suspendu aux décisions qui seront prises par des pays producteurs de pétrole, notamment ceux de l'Opep et hors Opep», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

## Ambassade de France

### Jean-Pierre Vidon promu au grade de commandeur du mérite de l'Ordre de Malte

Jean-Pierre Vidon, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Congo, a été nommé au grade de commandeur dans l'Ordre du mérite de l'Ordre souverain de Malte. C'est l'ambassadeur de l'Ordre souverain de Malte au Congo, Philippe d'Alverny, qui lui a fait porter la croix de commandeur, lors d'une cérémonie, mardi 19 avril 2016, à la Case De Gaulle (résidence de l'ambassadeur de France), à Brazzaville, en présence de quelques invités, dont des ambassadeurs, des représentants du gouvernement, des organisations internationales et de l'Eglise.



Jean-Pierre Vidon.

fin dans un avenir proche», a précisé Jean-Pierre Vidon. «Notre ambition est immense, comme vous pouvez le constater et elle est tributaire des moyens mis à notre disposition par la générosité des bénévoles et des donateurs du monde entier, ainsi que de l'aide apportée par les Etats dans lesquels nous sommes présents, soit à travers des structures hospitalières et centres de recherches qui nous sont propres, soit à travers des structures en joint-venture avec les pays dans lesquels nous opérons», avait précisé l'ambassadeur d'Alverny. Le gouvernement congolais, qui a développé une grande

La décoration du diplomate français, Jean-Pierre Vidon, qui est arrivé au terme de son séjour de travail au Congo, a donné l'opportunité à l'ambassadeur Philippe d'Alverny de rappeler l'histoire de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, sujet de droit international, fondé il y a près de mille ans, à Jérusalem. En effet, créé en 1113, à Jérusalem, cet ordre s'était donné pour mission, à l'origine, d'accueillir les pèlerins venus en Terre sainte, de les soigner et de les nourrir. Tout en restant hospitalier, l'Ordre devient militaire, en 1140. Chassés de Terre sainte, les chevaliers de l'Ordre se réfugient, d'abord, à Chypre, en 1291, puis à Rhodes, en 1309, avant de se fixer, plus de deux siècles plus tard, sur l'île de Malte, avec la bénédiction de Charles Quint, empereur du Saint empire romain germanique (1519-1556). Aujourd'hui, le siège de l'Ordre de Malte est implanté dans la ville de Rome et le grand maître actuel, élu à vie, est de nationalité anglaise. A travers des ambassades, l'Ordre entretient des relations diplomatiques avec 120 Etats et dispose du statut d'observateur permanent auprès des Nations unies et des représentants

dans toutes les grandes organisations internationales. La plus grande force de l'Ordre souverain de Malte, ce sont ses 13 mille chevaliers, tous des bénévoles, ses 80 mille volontaires permanents appuyés par un personnel qualifié composé de 10 mille médecins, infirmières, aides-soignants et bénévoles se consacrant au service des pauvres et des malades, à travers le monde, a dit l'ambassadeur d'Alverny, dans son allocution. Selon lui, Jean-Pierre Vidon a été distingué au grade de commandeur pour le soutien précieux et l'aide constante qu'il a apportés pour faciliter la tâche de l'Ordre de Malte au Congo. Prenant la parole, après sa décoration, Jean-Pierre Vidon a ajouté qu'il a participé, en 1983, à la préparation de la signature du protocole d'accord entre les services gouvernementaux français et la représentation de l'Ordre de Malte en France, sur les conditions de la coopération humanitaire entre les deux parties. «A cette occasion, j'avais, effectivement, reçu la croix du mérite de l'Ordre», a-t-il précisé. Parlant des actions que réalise l'Ordre de Malte, dans le domaine de la santé au Congo, il a rappelé l'inauguration, il y a trois ans, du centre de santé de Makélé-



Philippe d'Alverny (à d.) faisant porter la croix de commandeur à Jean-Pierre Vidon (au milieu).

kélé et d'un autre projet réalisé dans le département de la Likouala. «Aujourd'hui, c'est avec l'Agence française de développement, opérateur de l'Etat, que vous avez conçu une action d'envergure destinée dans le domaine de la santé, aux populations de la Likouala, action dont je sais, pour avoir été quelque peu impliqué, qu'elle franchit les étapes devant mener à bonne

politique de construction d'infrastructures hospitalières, à travers le pays, et de formation du personnel médical, peut compter sur la coopération avec l'Ordre de Malte, pour consolider cette dynamique de politique de santé au bénéfice des populations.

Joël NSONI

Total Congo S.a

# Inauguration de la station-service Loandjili à Pointe-Noire

Le quartier de Nkoukou, dans l'arrondissement 4 Loandjili, à Pointe-Noire, a dorénavant, une station-service de distribution des hydrocarbures, à l'enseigne Total. Le premier coup de pompe pour la mise en service de l'ouvrage a été donné, le 9 mars 2016, par M. Antoine Pandzou-Bouyou, Directeur de cabinet du Ministre des hydrocarbures, en présence de M. Jean-Christian Bergeron, Directeur opérationnel pour l'Afrique centrale et de l'Est de Total, et de Mme Anne Françoise Degryck, Directrice générale de Total Congo, ainsi que des autorités locales et de nombreux invités.

Construite sur une surface de 1300 mètres-carrés, la station-service Total Loandjili, à Pointe-Noire, est répartie sur trois blocs. Il y a notamment une boutique

tion-service est la douzième de Total dans la ville de Pointe-Noire. Très heureuse d'ouvrir cette station construite en six mois, Mme Anne Françoise Degryck, Directrice générale de Total



La coupure du ruban symbolique marquant l'ouverture officielle de la station-service.

du Directeur de cabinet du Ministre des hydrocarbures, Jean Christian Bergeron a dit merci pour cette marque de confiance vis-à-vis de Total. Pour sa part, M. Antoine Pandzou-Bouyou, Directeur de cabinet, a transmis à la Direction de Total Congo, les félicitations du Ministre des hydrocarbures, pour son engagement à rendre disponibles les produits d'hydrocarbures auprès des populations, en dépit des difficul-



Pendant la visite de la boutique de la station-service.



Une vue extérieure de la nouvelle station-service qui fait, désormais, la fierté du quartier.

de 49 mètres-carrés, une baie de graissage pour véhicules à système pneumatique et une piste de 6 emplacements de distribution de carburants, avec une capacité importante de stockage. L'ensemble des installations a nécessité un investissement de plus de 800 millions de francs Cfa. Cette station fait la fierté des habitants du quartier, non pas seulement du fait de la proximité pour l'accès aux hydrocarbures, mais aussi du fait de la beauté de l'ouvrage. Car à cet endroit marécageux, il y avait, jadis, une décharge publique sauvage où le tas d'immondices était de nature à polluer l'environnement. Total Congo a entrepris la dépollution et assaini les lieux, a reconnu le chef du quartier. Cette nouvelle sta-

Congo, a exprimé sa satisfaction, en ces termes: «C'est pour nous extrêmement important de continuer à développer notre réseau de proximité dans l'ensemble des quartiers, pour servir la population et offrir des infrastructures de grande qualité dans l'ensemble du pays. Cette station a effectivement une histoire particulière. Total a acquis ce terrain, depuis plusieurs années; nous avons, à plusieurs reprises, essayé de construire cette station et rencontré de nombreuses difficultés. Finalement, nous avons mené ce projet à terme et sommes heureux d'ouvrir cette station au public. Je tiens, sincèrement, à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet et à la réussite de ce chantier, pour leur énergie, leur engagement, malgré les difficultés». Ainsi, Total Congo est



L'ensemble des installations a nécessité un investissement de 800 millions de F. Cfa.

très fière de participer au développement économique du Congo, à la création d'emplois et à la mise à disposition de nouveaux services aux populations. La construction de cette station-service et la qualité des travaux réalisés ont favorablement été accueillis par le Directeur opérationnel de Total

pour l'Afrique Centrale et de l'Est. Monsieur Jean-Christian Bergeron a félicité Total Congo pour cette infrastructure. «La durée des travaux de six mois me paraît tout à fait raisonnable, eu égard aux difficultés que vous avez rencontrées. Bravo à toute l'équipe, surtout pour le fait qu'il n'y a eu aucun accident,

lors de la construction de cette station-service. La sécurité, c'est quelque chose sur lequel Total fait extrêmement attention. Encore une fois, bravo à Total Congo! Vous avez un développement rapide et je suis très fier de Total Congo que je cite, souvent, en référence». A l'endroit des autorités congolaises, notamment

tés conjoncturelles du moment. Merci à Total pour sa totale disponibilité. A l'attention des populations voisines de cette station-service, M. Antoine Pandzou-Bouyou a dit qu'ils ont le devoir de la protéger, de la conserver. «Nous attirons, fermement, l'attention des habitants de ce quartier, notamment des jeunes sur le respect de cette station-service et de l'ensemble des équipements. C'est un bien utile pour l'ensemble de la population», a-t-il dit. Une visite guidée des lieux a permis aux invités de se rendre compte de la nature et de la qualité des investissements consentis par Total Congo sur cette station-service. Notons qu'un rituel traditionnel d'acceptation de l'ouvrage a été effectué par le chef du quartier.

## INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, domicilié Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature «ENAM», Appartement J.335 S, 4e étage, Mougali III, Brazzaville; Tél: 06 665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75; B.P: 13525; E-mail: cabibouanga@yahoo.fr, République du Congo.

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu, le 07 Mai 2016, à 10 heures.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu d'un acte notarié portant acte de dépôt de la convention de crédit assortie d'un gage du matériel rédigé sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 26 avril 2012 par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-MBEMBA, Notaire à Brazzaville;

Et par suite d'un commandement du Ministère des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire, en face de l'Agence Crédit du Congo, Poto-Poto, Brazzaville; Tél.: (242) 05.529.47.82/05.529.47.83/06.668.70.49/06.668.70.28 ; B.P: 14642, daté du 17 novembre 2015, valant saisie à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 13 janvier 2016, sous le numéro de dépôt 155789;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT, dite «BCH», société anonyme

au capital social de 20.000.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744, dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tél: 06.665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75; E-mail: cabibouanga@yahoo.fr, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo;

Il sera procédé, le 07 mai 2016, à 10 heures précises, à la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice, Centre-ville, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Monsieur FARID UDDIN AHMED, de nationalité congolaise, commerçant, domicilié 58, rue Mbétis, Poto-Poto, Brazzaville, exerçant sous la dénomination commerciale de l'établissement BENGAL, dont la désignation suit:

Désignation: Immeuble urbain bâti sis Arrondissement IX Djiri, sur la route Nationale n°2, entre l'Académie Militaire et la rivière Djiri, en face de la SNDE, parcelle cadastrée, section BG, bloc non enregistré, d'une superficie de 5844,05m<sup>2</sup>;

Mise à prix: Soixante Cinq Millions (65.000.000) Francs CFA; Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

*Fait et rédigé à Brazzaville, le 18 avril 2016*

Par l'Avocat poursuivant soussigné  
**Maître Yvon Eric IBOUANGA**

### Union Congolaise pour le Développement et la Fraternité (U.C.D.F)

## AVIS DE RECHERCHE

Le Secrétariat National du Parti Politique U.C.D.F lance un avis de recherche pour son Président, Franck Médard NGOMA MANKOU-MOUNGOUNGA, enlevé, selon les sources concordantes, en date du 27 mars 2016, entre 21 heures et 22 heures, par des éléments incontrôlés, à hauteur de Point Carré (siège de Total E&P Congo). Toute personne qui l'aurait rencontré pourra nous joindre au 04 465 77 78.



*Pointe-Noire, le 18 avril 2016.*

Le Secrétaire Général,  
**Anicet MAKOUMBOU**

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET

Notaire  
Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville  
20, Avenue Albert Bassandza  
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)  
Centre-ville; B.P: 755 - Tél.: 06-826-42-83  
e-mail: gildas\_jo@hotmail.fr  
République du Congo

### LABORATOIRES LUPHA

Société A Responsabilité Limitée (SARL) Unipersonnelle  
Capital social: 10.000.000 de Francs CFA  
Siège Social: Brazzaville, 14 bis, Rue du 5 Février - Poto-Poto  
République du Congo

### INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 13 Novembre 2015, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: LABORATOIRES LUPHA, dont les caractéristiques sont les suivantes:

FORME: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

CAPITAL SOCIAL: Le capital de la société est fixé à dix millions (10.00.000) de Francs CFA;

OBJET: La Société a pour objet: La fabrication, la commercialisation, l'invention, le traitement et la libération des lots des médicaments, des réactifs et des produits de diagnostics, des produits cosmétiques et d'hygiène et des produits chimiques; l'enregistrement, la commercialisation au nom et pour le compte des partenaires et l'obtention des visas ou des autorisations de mise sur le marché des produits pharmaceutiques et para pharmaceutiques; le déconditionnement, la division, le reconditionnement et l'emballage des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques présentés en vrac; la représentation, la promotion et l'assurance du dépôt des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques des autres structures de fabrication; l'organisation des séminaires, des

forums et des salons de professionnels de santé; les prestations de services diverses dans tous les domaines liés directement ou indirectement à la santé;

DENOMINATION: la société prend la dénomination LABORATOIRES LUPHA;

SIEGE SOCIAL: Brazzaville, 14 bis, Rue du 5 Février, Arrondissement III- Poto-Poto, en République du Congo;

DUREE: la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

GERANCE: Est nommé gérant de la société: Monsieur AMBETO Philippe Ludovic, qui accepte;

DEPOT LEGAL: a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 Janvier 2016;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 DA 30.

*Pour avis,*  
**Maître Gilbert OPANDET,**  
Notaire

## Coup d'oeil en biais

### Quatre responsables de l'opposition déferés à la Maison d'arrêt de Brazzaville

Détenus à la direction générale de la surveillance du territoire pour enquête, quatre responsables de l'opposition, notamment Jean Ngouabi, Anatole Limbongo-Ngoka, le colonel à la retraite Marcel Mpika, Jacques Bananganzala ont été déferés à la Maison d'arrêt de Brazzaville, mardi 19 avril 2016. Ils devraient être rejoints par Dieudonné Dhir, qui avait été interpellé à Ouesso et qui est détenu à la direction de la police judiciaire, à Brazzaville. Tous étant proches du candidat Jean-Marie Michel Mokoko, ils étaient accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de tentative de renversement des institutions nationales, avec l'aide des mercenaires français. Des perquisitions avaient été menées dans leurs domiciles respectifs et à l'hôtel Saphir. «De sources bien informées, le général Mokoko est, depuis longtemps, de mèche avec des mercenaires français, basés au Gabon et à Kinshasa, sous la houlette d'un certain Stéphane... Ces mercenaires *«attendent de faire leur entrée au Congo, à la faveur du soulèvement populaire que claironne le général Mokoko, et qui partirait de la contestation des résultats du scrutin présidentiel du 20 mars»*, avait écrit le site Internet *«portail242.info»*, reprenant un article posté dans un blog de Médiapart. C'est, finalement, pour appel à la désobéissance civile qu'ils sont poursuivis, a-t-on appris de source proche de l'opposition où certains s'étonnent, car l'appel à la désobéissance civile avait été lancé par les cinq candidats de l'opposition Frocad-I.d.c et non par les personnes incarcérées. C'est, maintenant, au juge d'instruction de prendre en main cette affaire, pour en dire la suite.

### Le blocus policier devant la résidence de Claudine Munari a été levé

Le blocus du domicile de Mme Claudine Munari a été levé, à partir du mercredi 20 avril dernier. Le jour même, ses collègues de l'opposition, notamment Charles Zacharie Bowao, coordonnateur de la plateforme Frocad-I.d.c, Clément Mierassa, Guy Romain Kinoussia et Michel Mampouya lui ont rendu visite. Le blocus policier avait été placé devant sa résidence, le jeudi 14 avril, à la suite de son appel à l'unité, pour l'organisation d'une manifestation, le vendredi 15 avril 2016, au boulevard Alfred Raoul, dès 14h, pour protester contre les résultats de l'élection présidentielle publiés par la Cour constitutionnelle. Apparemment, elle avait été assignée à résidence, pour l'empêcher de tenir cette manifestation, à la veille de la cérémonie de prestation de serment du président de la République.

### Le Quai d'Orsay demande «la lumière» sur la situation au Congo

Au cours d'un point de presse fait par le porte-parole du Quai d'Orsay, le Ministère français des affaires étrangères, la France a demandé, mardi 19 avril 2016, que des institutions internationales fassent «la lumière» sur la situation au Congo, où l'armée est accusée par l'opposition de s'en prendre à des civils, dans le département du Pool. «La France suit avec préoccupation la situation au Congo, notamment dans la région du Pool, où certaines informations font état d'activités militaires qui toucheraient les populations civiles», a déclaré le porte-parole du Ministère des affaires étrangères, Romain Nadal. «La France souhaite que la lumière soit faite sur ces développements, en toute transparence, notamment par le biais des organisations appropriées (Nations unies, C.I.C.R) et que l'accès humanitaire soit garanti dans le Pool», a-t-il ajouté, en appelant au respect des populations civiles.

### Les «bébés noirs» toujours actifs à Talangai: deux nouveaux blessés!

Les «bébés noirs» continuent de faire régner la terreur dans certains quartiers de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Après Mikalou, le lundi 11 avril dernier, ils ont fait une incursion, au quartier Petit-chose, lundi 18 avril, vers 18h, dans la rue Okoyo, où, jaillissant d'une voiture, deux d'entre eux, munis d'une machette, ont pourchassé une jeune fille. L'ayant rattrapée, ils lui ont ravi son téléphone portable et ont tailladé au dos et au visage, un jeune homme qui avait tenté de secourir la pauvre fille. Une deuxième fille est tombée dans leurs griffes, mais elle a pu s'en tirer. Les «bébés noirs», des adolescents et jeunes bandits, agissent, depuis plusieurs mois, à Brazzaville, malgré l'intervention de la Police, qui a déjà arrêté plusieurs d'entre eux. Des Brazzavillois réclament une opération musclée contre ces bandits criminels, pour les mettre hors d'état de nuire.

### La longue attente du premier ministre, véritable guerre de nerfs

Après la prestation de serment du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, les Congolais sont dans l'attente de la nomination du premier ministre, chef du gouvernement. La presse nationale diffuse les propos des Congolais, enregistrés par micro-trottoir, sur les qualités et le profil du premier ministre attendu. Au sein de la classe politique, les commentaires vont bon train et des noms sont même avancés. Mais, ce sont les membres du gouvernement qui passent des moments bien difficiles, en cette période d'attente. Qui sera ou pas reconduit dans le nouveau gouvernement? Depuis que le président de la République a appelé ses compatriotes à rompre avec les comportements déviants, les Congolais souhaitent, ardemment, que le premier ministre et son futur gouvernement soient des personnes d'une probité morale reconnue. Ils devront déclarer leurs biens, avant leur entrée en fonction, comme le stipule la nouvelle Constitution. En tout cas, jusqu'au moment où nous mettons sous presse, (jeudi 21 avril), l'attente de la nomination du premier ministre et de la proclamation du gouvernement est pesante.

## NATIONAL

### C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan)

## Un plan d'action pour améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles

A l'issue d'un atelier qui s'est tenu mercredi 13 avril 2016, dans la salle de conférence de la direction générale du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan), à Pointe-Noire, sous le patronage de Dr Christian Ernest Makosso, directeur des études et de la planification au Ministère des transports et de l'aviation civile, le C.f.c.o s'est doté d'un plan d'action pour améliorer ses capacités organisationnelles et opérationnelles, afin d'augmenter son attractivité et sa compétitivité. Initié par le Pade (Projet d'appui à la diversification économique), en partenariat avec la Banque mondiale, ce plan d'action est le fruit de l'étude relative à la *«mise à jour du diagnostic opérationnel et du plan d'action, rédaction du manuel de procédures et mise en place d'une comptabilité analytique et des coûts du C.f.c.o.»*. L'atelier de validation de cette étude s'est déroulé en présence de Raoul Essou, directeur général du C.f.c.o, et Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade.

Dans son mot de bienvenue, le directeur général du C.f.c.o a édifié les experts sur l'importance de ce projet. «Cette salle de conférences qui abrite ce jour les travaux du Programme d'appui à la diversification de l'économie, projet qui a pour mission la mise à jour du diagnostic opérationnel du C.f.c.o, ainsi que le plan d'action et la rédaction du manuel des procédures et la mise en place d'une comptabilité analytique, est un projet d'une importance capitale, vu l'implication du gouver-

nement qui a contribué avec la Banque mondiale à son financement», a-t-il déclaré. Après le mot d'ouverture de Christian Ernest Makosso, les experts et cadres du C.f.c.o ont planché, pendant quatre heures, sur les points suivants: - la mise à jour du diagnostic précédent; - la mise en place du plan d'action, suite aux différents constats; - l'état des lieux préalable à la mise en place de la comptabilité analytique et à la mise à jour du manuel de



Des participants à l'atelier.

procédures; - l'analyse du cap organisationnel, des politiques et procédures, du processus de gestion des ressources humaines, du processus technologique; du processus des infrastructures et du matériel; du processus de gestion financière et comptable; du processus de gestion des données; du processus des mesures de performances. Après un débat franc axé sur les points qui rendent inopérant l'outil de production du C.f.c.o, le rapport a été validé, avec amendements. Le C.f.c.o vient donc de se doter d'un plan d'action pour améliorer ses capacités organisationnelles et opération-

nelles, afin d'augmenter son attractivité et sa compétitivité dans ce monde devenu de plus en plus concurrentiel. Clôturant les travaux, Christian Ernest Makosso s'est réjoui de l'aboutissement heureux du projet: «Nous nous réjouissons de l'aboutissement du projet et nous osons croire que cette étude devrait renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles du C.f.c.o, épine dorsale de notre pays, grâce à une modernisation de ses infrastructures, en particulier celles du transport».

Equateur Denis NGUIMBI

## Dynamique spéciale Sassou pour l'unité et la paix et Pona-Ekolo Promouvoir la dynamique du changement et de la rupture avec les mentalités déviantes

Les associations Dynamique spéciale Sassou pour l'unité et la paix et Pona-Ekolo étaient en assemblée générale, lundi 18 avril 2016, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville, pour donner suite au discours prononcé par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, lors de la cérémonie d'investiture, le samedi 16 avril dernier, et préparer de nouvelles stratégies, pour remporter les prochaines échéances électorales qui pointent à l'horizon. La délégation de la Dynamique spéciale Sassou pour l'unité et la paix était conduite par Urbain Okieri, et celle de Pona Ekolo, par son coordonnateur, Digne Elvis Tsalissan Okombi.

A l'issue de cette assemblée générale, une déclaration lue par Claude Moukoulabeka, membre de la commission politique de la D.s.s.u.p, a été rendue publique. Dans laquelle les deux dynamiques ont réaffirmé que le mandat du chef de l'Etat doit être le mandat de la rupture et du changement et invitent les Congolais à s'impliquer dans cette dynamique. Elles ont également informé les populations de la création, dans les mois à venir, «d'une plateforme, ayant

pour socle et dénonciation «La rupture» et qui aura pour objet de rassembler, autour de la volonté de rupture de chef de l'Etat, les cadres et mouvements associatifs autour d'une mouvance présidentielle plus disciplinée, plus dynamique, plus structurée et plus compétitive, en vue des batailles futures» «Les dynamiques Pona Ekolo et Dssup, félicitent, l'homme d'Etat, pour avoir exprimé la volonté du peuple par ce discours d'orientation historique qui marque l'acte



Digne Elvis Tsalissan Okombi et Urbain Okieri.

de naissance de la nouvelle République». «Ainsi, à l'instar du chef de l'Etat, nous réaffirmons, ce jour, que le mandat du chef de l'Etat doit être le mandat de la rupture et du changement. Ainsi, nous lançons, une fois de plus, un appel aux Congolais de s'impliquer activement, pour dénoncer et refuser tout élan tendant à remettre en cause l'ordre du chef de l'Etat», relève la déclaration. Elle estime, cepen-

dant, que le commerçant, le syndicaliste, le fonctionnaire, l'opérateur économique, le policier, l'étudiant, l'universitaire, chacun dans son domaine, soit l'ambassadeur de la rupture. Au plan politique, Pona Ekolo et la D.s.s.u.p, pensent qu'il ne peut y avoir de véritable rupture sans une dynamique politique, législative et judiciaire.

Pascal-Azad DOKO

### Police congolaise

## Décédé à Brazzaville, le colonel Okinga sera inhumé à Tsambitso

Les services de police sont en deuil, avec le décès du colonel à la retraite Jean-François Okinga, survenu le mardi 12 avril 2016, des suites d'une courte maladie, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), à Brazzaville. Ancien officier d'ordonnance (en sa qualité d'officier de l'Armée populaire nationale, actuellement Forces armées congolaises) du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, lors de

son accession au pouvoir, pour la première fois en 1979, il fut secrétaire général de la police, à partir de novembre 1997. Le colonel Jean-François Okinga avait été remplacé à ce poste, en août 2011, avant de faire valoir ses droits à la retraite. De son passage au Secrétariat général de la police, on retiendra l'institution d'un nouveau cadre juridique de la police. Le jour où il quittait ses fonctions, il avait déclaré: «Il nous manquait



la loi et le statut. Maintenant que nous l'avons, je crois que c'est une avancée très significative, je dirais même une fierté pour notre police. Cela va nous permettre de mieux défendre nos intérêts et d'accroître l'efficacité». Jean-François Okinga sera inhumé, le samedi 23 avril 2016, à Tsambitso, dans le département de la Cuvette.

Alain P. MASSAMBA

**SNE**

Société Nationale d'Électricité

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
B. P. 95- Tél/Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69  
BRAZZAVILLEREPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \*Travail \* Progrès

## COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé, du 11 avril au 1<sup>er</sup> mai 2016, des perturbations dans la fourniture d'électricité, suite au retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe-Noire, en raison des travaux de maintenance de ladite turbine.

La Société Nationale d'Electricité

demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l' incidence des-dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

Fonds des Nations Unies pour la Population  
Représentation en République du Congo

Vacance de poste	N°00 1 /COG/2016
Date limite de dépôt des dossiers :	29 avril 2016
Titre du poste :	Consultant, chargé du renforcement du système d'in formation et de gestion logistique pour les produits de santé
Grade et type de contrat:	Selon le taux en vigueur de la grille des consultants nationaux
Lieu d'affectation :	Brazzaville

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

### I - Description des tâches

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, le (la) Consultant(e) en charge de la Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction (SPSR) sera recruté pour « appuyer l'UNFPA et ses partenaires dans les efforts entrepris pour lever les goulots d'étranglement qui entravent l'approvisionnement en médicaments en République du Congo », notamment dans le circuit logistique, et aura entre autres pour tâche de :

- Etablir un diagnostic réel de la situation logistique sanitaire au Congo ;
- Elaborer et appliquer des stratégies pour y répondre notamment en s'inspirant du TOGO sur le « PUSH MODEL » ;
- Appuyer le processus de plaidoyer pour la sécurisation des produits au sein du comité médicament des PTF en santé dans le cadre de la restructuration de la centrale d'achat ;
- Contribuer à l'amélioration du système d'Information et de Gestion logistique ;
- Renforcer les capacités nationales en matière de quantification des produits ;
- Mettre en place un système de réseautage avec le secteur privé pour assurer la logistique entre la Centrale d'Achat et les structures bénéficiaires ;
- Appuyer la contrepartie nationale dans la mise en place des mécanismes de suivi et évaluation des indicateurs de santé maternels notamment en accompagnant la conduite de l'enquête sur les indicateurs SPSR ;
- Adapter ses fonctions actuelles en privilégiant la planification de l'offre et la

demande des produits de SR ;

- Former et conduire à l'équipe nationale du Ministère de la Santé sous le leadership du conseiller national senior qui sera recruté sous contrat de service de l'UNFPA, mais financé par le gouvernement congolais ;
- Appuyer le CIESPAC à devenir un centre régional d'excellence en matière de Passation des marchés et utilisation du logiciel CHANNEL.

### II - Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau maîtrise en pharmacie ou diplôme équivalent en sciences de la santé
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) à huit (8) ans au moins dans le domaine de la gestion des médicaments et autres dispositifs médicaux ;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant dans le secteur pharmaceutique en Afrique Centrale et Orientale ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en anglais (niveau intermédiaire) ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel congolais serait un atout

### V- Dossier de candidature

#### Composition:

- Demande manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers:
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Sous pli fermé à adressé à « Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, Candidature au Poste: Conseiller Technique en matière de SPSR »

Ou par mail à l'adresse suivante : [bissama@unfpa.org](mailto:bissama@unfpa.org)  
Avec pour titre: Candidature au Poste de « Conseiller Technique en matière de SPSR »  
N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 14h00.

Brazzaville, le 1<sup>er</sup> avril 2016

**Barbara Laurenceau**  
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Conseil départemental de la Sangha

Le budget exercice 2016 a été adopté

Les assises de la troisième session ordinaire budgétaire du Conseil départemental de la Sangha se sont tenues, du 18 au 29 février 2016, au siège de cette institution, au quartier Mboma, à Ouesso, sous les auspices de son président, Emmanuel Akouelakoum, entouré de Michel Okoueni et de Félix Aimé Lakouzock, respectivement vice-président et secrétaire du bureau exécutif du conseil. A l'ouverture, on avait noté la présence du préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya, et de Patrick Goak Mezes, représentant le président du Conseil municipal, maire de la commune de Ouesso. A l'issue des travaux, le budget exercice 2016, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 1.203.682.364 F. Cfa, a été adopté.

Selon le secrétaire du Conseil départemental de la Sangha, cinq affaires étaient inscrites à l'ordre du jour de la troisième session ordinaire budgétaire, parmi lesquelles le compte administratif, le compte de gestion et le projet du budget exercice 2016. Dans son intervention, à l'ouverture des travaux, Emmanuel Akouelakoum a, d'abord, situé le contexte dans lequel s'était tenue cette session, avant de présenter ses meilleurs vœux de nouvel an 2016 aux conseillers départementaux, et la bienvenue à l'assistance. Il a fait observer une minute de silence, en hommage au préfet décédé Adolphe Elemba et au distingué conseiller départemental, Romain Mekozi. Emmanuel Akouelakoum a, enfin, invité les populations de la Sangha à la vigilance, devant les tentions terroristes qui s'affichent à travers le monde, par rapport à la situation géographique de la Sangha qui pourrait

en être vulnérable. Il a, en outre, loué les efforts de réconciliation entrepris par le président de la République, qui ont abouti à la tenue du référendum constitutionnel, tout en souhaitant que le processus suive son cours, dès lors que l'année 2016 a été déclarée année électorale. De plus, un hommage anticipé et mérité a été rendu au président Denis Sassou-Nguesso, pour la brillante réussite, non seulement des travaux du premier périmètre de la municipalisation accélérée, mais aussi, de l'inauguration récente du premier module de la route inter-Etats, Ketta-Sembé-Souanké-Djoum. Il a terminé son propos, en faisant remarquer que les subventions de l'Etat ont été vues à la baisse et cela s'illustre par le fonctionnement qui est ramené à 550 millions de francs Cfa et l'investissement à 150 millions, avec une somme globale de 700 millions de francs Cfa. Ainsi le budget



Emmanuel Akouelakoum.

exercice 2016 adopté est équilibré, en recettes et en dépenses, à la somme de 1.203.682.364 Francs Cfa, contre 1.148.968.387.

Victor GUEMBELA  
Correspondant résidant à Ouesso

Remerciements

La famille Nsoundi et Samba Dia Mouledi, Les enfants, Jacqueline Debéka, MM. Joachim Debéka et François Mouledi Remercent parents, amis et connaissances qui les ont aidés, lors des obsèques de Jacqueline DEBÉKA, infirmière d'Etat retraitée, ancienne de l'Ecole ménagère de Poto-Poto, décédée le vendredi 8 avril 2016.



Situation sécuritaire dans le département du Pool  
Un collectif d'acteurs politiques et d'intellectuels appelle à l'arrêt des bombardements

La situation sécuritaire dans le département du Pool a fait l'objet d'un point de presse donné vendredi 15 avril 2016, au siège de la Conadho (Convention nationale des droits de l'homme), à Bacongo, le deuxième arrondissement de la ville-capitale, par Wilfried Diabelo Kivouvou, président de la Conscience libre, en présence de Me Jean-Martin Mbemba, Mme Gilda Rosemonde Moutsara Gambou, Joe Washington Ebina, président de la Fondation Ebina. Dans une déclaration rendue publique à cet effet, les signataires appellent les autorités nationales, notamment le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, garant de la paix et de la sécurité de tous, d'arrêter les bombardements dans le département du Pool. Voici l'intégralité de cette déclaration.

«Que faut-il encore d'égarerements et de drames à un pays qui, en un demi-siècle d'indépendance, amoncelle nombre de contentieux historiques non encore soldés et qui continuent de hanter l'inconscient collectif, pour que ses élites retrouvent, enfin, la voie de la raison et fassent de la recherche du consensus une tradition dans le règlement des questions essentielles qui touchent au vivre-ensemble? Les raisons d'un climat post-électoral délétère ont fini par prendre une tournure sécuritaire dramatique, du fait de l'intrusion de gens armés dans les quartiers sud de Brazzaville, venant on ne sait d'où. Ce climat de peur et de terreur installé dans les arrondissements Sud de la capitale, se répand dangereusement dans le département du Pool, sous le couvert d'une opération menée par une police équipée d'un arsenal militaire impressionnant et disproportionné dont l'usage dans des zones habitées est inacceptable et intolérable. De sources gouvernementales et policières, la communauté nationale sait que de nombreuses localités

(Soumouna, Vinza, Mayama, Goma Tsetse, Nsouélé et d'autres) du département du Pool ont été, en quelques jours, littéralement bombardés par des hélicoptères de combat, dans le but, selon cette version officielle, de «traquer les auteurs des événements de la nuit du 3 au 4 avril 2016 et ses commanditaires supposés». Il aurait été souhaitable qu'une véritable enquête indépendante soit diligentée, pour faire la lumière sur cette affaire et établir, de façon indéniable, toutes les responsabilités. Quelle que soit la gravité des faits, rien ne peut justifier de la part des pouvoirs publics des attaques aussi injustifiées envers une population qui serait soupçonnée d'abriter des bandes armées, jetant ainsi hommes, femmes et enfants sur les routes, quand ils ne sont pas obligés de se cacher dans les forêts et savanes environnantes, contraints d'abandonner, derrière eux, parents et amis victimes innocentes des actes insensés des uns et des autres. Après les expériences douloureuses des guerres civiles de ces dernières décennies,

tous les Congolais sont d'accord pour dire qu'aucun d'entre eux ne devrait plus payer de sa vie le règlement des conflits politiques. Ceux-ci devraient pouvoir trouver leur dénouement dans le dialogue et la concertation, ou, simplement, par l'application rigoureuse des lois et règlements de la République. Les signataires de la présente déclaration demandent aux autorités de notre pays, au président de la République, garant de la paix et de la sécurité de tous les Congolais(e)s, de prendre toutes les dispositions utiles et urgentes pour un arrêt immédiat des opérations militaires dans le département du Pool. L'exigence de vérité et le droit à l'information des populations impliquent que les autorités nationales fassent œuvre de transparence dans l'exécution de cette mission d'utilité publique et de sécurité nationale. Tous les compatriotes soucieux de l'équilibre social et attachés aux idéaux de concorde et d'unité, tous ceux engagés dans la réalisation d'objectifs majeurs en rapport avec le développement économique et social de notre pays, et prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent, aspirent à la paix. Les signataires de la présente déclaration:

lité au service de l'intérêt général. Le Congo est un patrimoine commun. Nul ne peut se prévaloir du droit de le détruire pour des considérations égoïstes et partisans. Patriotiquement vôtre».

Les Signataires: F. Wilfried Diabelo Kivouvou (Econome-manager/Président de LCL); Claude Ernest Ndalla (Ancien Ministre); Daniel Nkouta (Colonel à la retraite); Gilda Rosemonde Moutsara Gambou (Ecrivaine); Me Jean-Martin Mbemba (Avocat/Ancien ministre); Anatole Kondo (Ancien ambassadeur); Teddy Miaka (Cadre d'entreprise/logisticien); Janvier Samba (enseignant); Arsène Yenguita (Journaliste); Nkalla-Lambi (Journaliste/diplomate à la retraite); Donatien Madiki Manzanza (Architecte); Frédéric Siasia (cadre d'entreprise); Auguste Matsimouna (Ancien directeur de Cabinet); Thierry Sinda (écrivain-poète); Jean-Paul Matsima (entrepreneur, ancien député); Joëlle Leinette Ben (Professeur de mathématiques); Didier Keon (Ingénieur Informatique); Éric Pantou (Avocat au barreau de Paris); Martial Sinda (Historien-poète); Gustave Bimbou (Sociologue); Placide Milongo (Ingénieur agronome); Paulin Mizidy (Ancien conseiller à la présidence); Souleymane Kouka (Médecin-Kinésithérapeute); Jean-Noël Mabiala (Enseignant-chercheur/président du M.u.r); Antoine Batamio (Universitaire); Christian Kleber Ntondelé (Cadre d'entreprise); Bedel Bahouna (Journaliste); Dieudonné Menga (Cadre d'entreprise); Joseph Moukolo (Enseignant).

Club jeunesse infrastructures et développement

La Maison des jeunes à Kinsoundi incendiée lors de l'attaque armée du 4 avril

La Maison des jeunes, une des structures opérationnelles du C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement), une O.n.g de recherche-action et d'appui au développement communautaire au profit de la jeunesse, située dans l'enceinte de l'ex-usine Sotexco, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, a été pillée et incendiée, pendant l'attaque sanglante des quartiers Sud de Brazzaville, le lundi 4 avril dernier, par des vandales de différentes sortes. Des machines à coudre, des ordinateurs et bien

d'autres matériels ont été emportés. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Merols Diabankana Diabs, coordonnateur de la Maison des jeunes, explique ce qui s'est passé. \* Que s'est-il réellement passé, le 4 avril dernier, au niveau de la Maison des jeunes? \*\* Avec des tirs nourris et prolongés, lors de l'attaque du 4 avril dernier, des vandales sont arrivés à la Maison des jeunes. Nous, nous voulions bien nous rendre sur les lieux



Merols Diabankana Diabs.



Les bureaux et documents de la Maison des jeunes réduits en cendres.

mais, malheureusement, on n'a pas pu accéder à ce centre socioéducatif de la jeunesse. Et le surlendemain, nous avons constaté que tout avait été saccagé et brûlé: documentation, mobilier, matériels, ordinateurs. En dehors de cela, nous avons constaté que la grille qui se trouve du côté du commissariat de police était complètement arrachée, et tout ce que nous avions comme matériels de couture, de coiffure et de pâtisserie emportés. Donc, au moment où je vous parle, à la Maison des jeunes, excepté les bureaux complètement insignifiants, le gros du matériel qui permettait d'encadrer les jeunes socio-éducativement est parti.

\* Que comptez-vous faire, après ce désagrément causé? \*\* Je lance un appel à tous les philanthropes, à la société civile, en général, aux O.n.gs, fondations et à d'autres structures comme les Fondations Azur et Perspectives d'avenir, les Ministères de la promotion de la femme, de la jeunesse, des affaires sociales, etc., de nous aider à reconstituer notre parc mobilier et immobilier, pour que nous puissions continuer à faire notre travail dans des conditions adéquates.

\* Parler-nous du travail déjà réalisé par la Maison des jeunes? \*\* La Maison des jeunes permet de former et d'éduquer de nombreux jeunes. Elle en a déjà orienté plus de 1500, soit à des emplois, parce que nous avons beaucoup de passerelles. Former et insérer socio-économiquement plus de 390 jeunes filles, en couture, coiffure, restauration et pâtisserie. Ces résultats contribuent au travail que fait le gouvernement sur le terrain. Cela ne peut pas nous laisser indifférent, car nous avons encore d'autres perspectives dans le sens de l'encadrement socioéducatif, de la formation et de l'insertion économique des jeunes. C'est triste qu'on nous enlève ce peu de matériels que nous avons amassés avec beaucoup de sacrifices, en dix ans d'existence de la Maison des jeunes. Je suis terriblement choqué, indigné et désolé par l'absence de l'esprit citoyen, le manque du respect de la chose publique, du bien d'autrui et du patriotisme qui tire le pays vers le bas.

Propos recueillis par  
Alain-Patrick MASSAMBA

Eglise catholique en France

# Les évêques publient de nouvelles mesures contre la pédophilie

Mgr Georges Pontier, président de la C.e.f (Conférence des évêques de France), a publié, mardi 12 avril 2016, à l'issue d'une réunion du conseil permanent de la C.e.f, les mesures prises pour améliorer la prise en compte du phénomène de la pédophilie sur différents plans au sein de l'Eglise de France. Pour ce faire, les évêques français se sont engagés à faire toute la lumière sur tous les cas d'agression, même anciens.

Aucune prescription morale ne tient en matière de pédophilie, a fortiori dans une institution qui se doit d'être exemplaire. Par ailleurs, des cellules d'écoute, comme celles existant déjà dans le diocèse d'Orléans, vont être créées dans tous les diocèses et une commission nationale d'expertise indépendante sera mise en place avant l'été 2016 et présidée par une personnalité laïque qualifiée. Composée d'experts, anciens magistrats, médecins, psychologues, parents, cette commission aura pour mission de conseiller les évêques dans l'évaluation des situations de prêtres ayant commis des actes répréhensibles.

Un site Internet va également être créé pour l'écoute des victimes. La cellule de veille sur la pédophilie qui devient la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie, poursuivra le même travail. C'est elle qui sera l'interlocutrice des associations de victimes. Lorsqu'ils auront connaissance de faits précis, les évêques devront désormais prendre les mesures conservatoires nécessaires jusqu'à la décision de justice, afin de tout mettre en œuvre pour protéger les enfants et les jeunes. Après la décision de justice et jusqu'au résultat de la procédure canonique, ces mesures seront ajustées. La C.e.f demande par ailleurs aux prêtres qui ont commis



Mgr Georges Pontier.

des «faits coupables» de se dénoncer à la justice. Selon Mgr Olivier Ribadeau-Dumas, porte-parole de la Conférence des évêques de France, «cette communication intervient alors que l'épiscopat est sous le feu des critiques, ces dernières semaines, dans les médias suite à une série de révélations et de polémiques. Premier visé: le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon depuis 2002, ciblé par deux

enquêtes pour non dénonciation d'agressions sexuelles imputées à des prêtres liés au diocèse de Lyon. Mgr Pontier a souligné devant la presse l'importance que les victimes aient un lieu où elles soient assurées d'être accueillies, écoutées et accompagnées. Un point sera fait le 13 juin, sur la mise en œuvre de ces mesures».

(Tiré de News.Va)

## 15<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de l'abbé Emmanuel Vindou

# Un prêtre qui s'était dévoué pour le bon enseignement de la Bible

Il y a 15 ans, précisément le samedi 14 avril 2001, que s'éteignit à l'âge de 61 ans, au C.h.u-B (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, l'abbé Emmanuel Vindou, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, premier aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita, dont les obsèques avaient eu lieu, le jeudi 19 avril 2001, en présence de trois évêques, en l'occurrence, NN.SS Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, Barthélemy Batantu, archevêque émérite de Brazzaville, Ernest Kombo, S.j évêque d'Owando. Pour commémorer les quinze ans de son envol vers le Père, une messe a été célébrée jeudi 14 avril 2016, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, par les abbés Stein Claid Bilou et Rufin Toumou Malonga, respectivement, aumônier diocésain et aumônier diocésain adjoint de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville.

Au cours de la messe en mémoire de l'abbé Emmanuel Vindou, à laquelle ont pris part les dévots et membres des confréries Sainte Rita venus de plusieurs paroisses de l'archi-

diocèse, l'abbé Stein Claid Bilou, célébrant principal du jour, a, dans son homélie, vanté les mérites de son prédécesseur, qui instaura des réformes adéquates au sein de ce mouvement d'apostolat



Abbé Stein Bilou, célébrant du jour. Abbé Vindou.



Une vue des membres des confréries paroissiales (Ph. d'arch).

qui, auparavant, avait des appellations diverses et variées du genre, Sainte Rita de Cascia, œuvre de Sainte Rita. Il a ensuite invité les membres des confréries paroissiales à la méditation profonde des textes bibliques qui marquent l'année de la miséricorde. A la fin de la messe, les deux

aumôniers diocésains, accompagnés des membres du bureau diocésain de la Confrérie Sainte Rita, ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu au cimetière qui jouxte la cathédrale Sacré-Cœur.

Pascal BIOZI KIMINOU

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (Face au cct)  
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (Face à la Malin)

Tel (+242) 053010238 / 055501075  
Tel : (+242) 053501073 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

### Annnonce

## Mes Bien-Aimés dans le Seigneur!

Nous vous informons que les travaux de construction de la grotte de la paroisse Divine Miséricorde d'Inoni-Plateaux ont repris. Actuellement les maçons s'attellent à la construction des bancs en béton. Toutefois, nous lançons un cri de cœurs aux personnes de bonne volonté qui peuvent nous venir en aide pour la finalisation de ces travaux. La bénédiction de la grotte est prévue pour le samedi 25 juin 2016 à 9h00. En passant, nous disons un grand merci aux prêtres et aux chrétiens qui nous ont déjà aidés pour ces travaux.

Que Dieu, Maître de tout, vous bénisse.

**Abbé Thierry Wilfrid DIALEMBONSONI**  
Administrateur paroissial

Cinquième dimanche de Pâques-C-

# «Aimez-vous les uns les autres»

Textes: Ac 14, 21-27; Ps 144; Ap 21, 1-5; Jn 13, 31-35

En ce cinquième dimanche de Pâques, la liturgie met l'accent sur le sens du ministère. Le mot ministère, du verbe latin ministrare, désigne un service que l'on rend dans et pour l'Eglise. Dans la première lecture de ce dimanche, Paul et Barnabé accomplissent le ministère d'évangélisation. Ils reviennent à Iconium et à Antioche, pour «affermir le courage des disciples; ils les exhortaient à persévérer dans la foi». Quelles que soient les turpitudes et les vicissitudes du temps présent, il faut persévérer dans la foi, car «il nous faut passer par bien des épreuves pour entrer dans le Royaume de Dieu». Les bienfaits de ce Royaume de Dieu commencent dès ici-bas et trouvent leur accomplissement dans l'au-delà. C'est le «déjà-là-mais-totalement-pas-encore». C'est à un tel ministère d'évangélisation que Paul et Barnabé s'adonnent. Ils se rendent à Pergé, descendent à Atalia, puis remontent à Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis. Leur plus grande joie était de voir comment le Seigneur «avait ouvert aux nations païennes la porte de la foi».

Cette porte de la foi (porta fidei) fait entrer dans la demeure de Dieu que Jean, dans la deuxième lecture, contemple dans une vision: «J'ai vu un ciel nouveau et une terre nouvelle». Ce ciel nouveau et cette terre nouvelle constituent le réceptacle de «la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, toute prête qui, comme une fiancée parée pour son époux, descend du ciel, d'auprès de Dieu». Cette Jérusalem nouvelle est «la demeure de Dieu avec les hommes». La demeure de Dieu que Jean a le privilège de voir est la réalisation eschatologique de l'unique Eglise du Christ où «il n'y aura plus de pleurs, de cris, ni de tristesse; car la première création aura disparu». C'est pour cette Eglise que Jésus, dans l'évangile, est glorifié: «Maintenant le Fils de l'homme est glorifié, et Dieu est glorifié en lui». Jésus évoque sa glorification, au cours de son dernier repas, avant d'entrer librement dans sa Passion. Au regard de cela, force est de constater qu'il y a un «maintenant» pour chaque homme où Dieu révèle étonnamment sa gloire. Cependant, avant de passer de ce monde à son Père, Jésus prend le soin de nous donner un commandement nouveau, celui de nous aimer les uns les autres: «Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres». L'amour du prochain que le Christ nous a laissé, en guise de testament, doit être le leitmotiv de tout chrétien. C'est le ministère de l'amour.

Il sied de rappeler ici un extrait de l'hymne à la charité clamée par Saint Paul en 1 Corinthiens 12, 31-13, 13: «L'amour prend patience; l'amour rend service; l'amour ne jalouse pas; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil; il ne fait rien de malhonnête; il ne cherche pas son intérêt; il ne s'emporte pas; il n'entretient pas de rancune; il ne réjouit pas de ce qui est mal, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout». Il va sans dire que chacun doit faire de l'amour du prochain le credo de sa vie. Si quelqu'un dit «J'aime Dieu», qu'il ne voit pas, alors qu'il hait son frère qu'il voit, c'est un menteur (1Jn 4, 20).

Oui, aimons-nous les uns les autres. Encore faut-il préciser de quel amour s'agit-il: d'un amour en vérité (caritas in veritate). Il y a certaines gens qui, pour faire un don, par exemple, font venir une armada de médias pour qu'on remarque leur action à l'échelle planétaire. Un tel comportement ne relève pas d'un amour en vérité. Ce que donne la main droite que la main gauche l'ignore (Mt 6, 3-4). C'est en vivant un pareil amour en vérité que les chrétiens seront reconnus profondément disciples de Jésus-Christ. La plus grande œuvre d'amour dans cette humanité est celle que le Christ a réalisée sur la croix quand il a donné sa vie pour sauver l'homme et tout l'homme. Mais combien de gens l'ont compris? Pas même ses disciples qui baignaient dans les eaux de la confusion. Le Christ pouvait se vanter d'une si sublime œuvre de rédemption, mais il a opté pour la voie du silence, de la discrétion et de l'humilité. C'est un pauvre païen, un centurion romain qui se ressaisit et mesure la profondeur de l'acte salvifique du Christ Jésus: «Vraiment cet homme était fils de Dieu!» (Mc 15, 39). Alors, pour qui nous prenons-nous quand nous vantons nos actes de charité? Il convient donc de choisir la discrétion dans les œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle que nous aurons à manifester aux autres. Enfin, avec Saint Jean de la Croix, nous estimons qu'«au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour» en vérité.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUMOU  
Foyer Abraham

### Conférence épiscopale du Congo

## Les évêques se retrouvent en session pastorale à Brazzaville

Il se tiendra du lundi 25 au jeudi 28 avril 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville, la Session pastorale annuelle de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo). Cette rencontre fait partie des trois rendez-vous ordinaires des évêques, après la retraite spirituelle qui a lieu la première semaine de l'Avent et l'Assemblée plénière annuelle. Au cours de la session pastorale, les évêques procèdent à l'écoute des secrétaires généraux ou coordinateurs nationaux de l'ensemble des Commissions épiscopales. En d'autres termes, la session pastorale constitue la plénière des évêques avec les différentes Commissions épiscopales. Elle est caractérisée par les exposés ou rapports présentés par chacune des commissions. Cette année, la session pastorale des évêques fait suite à la 44<sup>ème</sup> Assemblée plénière, tenue sur le thème de la Miséricorde du 1er au 7 février 2016, à Brazzaville.

"SOCIETE PRIMEURS DE DJENO" S.A.  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 100.000.000 Francs CFA  
Siège social : Avenue Charles de Gaulle, Rond Point Kassai  
Pointe-Noire (République du Congo)  
RCCM : CG/PNR/16 B 975  
\*\*\*\*\*

**CONSTITUTION**

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du seize mars deux mille seize, reçu par Maître Gervel Eric BIMBENI, Notaire Associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville), enregistré GRATIS, le 30 mars 2016 à Pointe-Noire Centre, Folio 057/47, N° 2510, il est constitué une Société Anonyme dénommée:

**"SOCIETE PRIMEURS DE DJENO"**

Capital social : Egal à 100.000.000 Francs CFA, divisé en Dix Mille (10.000) actions de valeur nominale de Dix Mille (10.000) FCFA chacune, souscrites intégralement et libérées à hauteur du quart (1/4) par les actionnaires.

**Objet social:**

- Créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle d'une entreprise de production maraichère adaptée, structurée et rentable;
- Professionnaliser les exploitants de l'Association des Maraichers de DJENO, en assurant l'accompagnement technique, structurel et commercial régulier d'un marché identifié et, à terme, améliorer significativement leurs revenus;
- Assurer aux clients une fiabilité dans l'approvisionnement en produits de qualité, tout au long de l'année, dans des conditionnements adaptés, à des tarifs avantageux et répondant, à terme, aux respects

des normes internationales.

Siège social: Avenue Charles de Gaulle – Rond Point Kassai – Pointe-Noire (République du Congo).

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCCM.

Apports numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements, dressée par le Notaire soussigné à la même date et enregistré GRATIS, le 30 mars 2016 à Pointe-Noire Centre, sous Folio 057/50, N° 2513, les actionnaires ont libéré à hauteur du quart (1/4) du capital social, soit Vingt Cinq Millions (25.000.000) de Francs CFA.

Dépôt au Greffe RCCM: CG/PNR/16 B 975 DU 31 MARS 2016.

Directeur Général: Monsieur MOUSSA Pierre Alexandre.

*Pour Insertion Légale*

**CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO**  
**CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES**  
**OFFICE NOTARIAL GALIBA**  
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA  
03, Boulevard Denis Sassou-Nguesso, Plateau Centre-ville (ex-Trésor)  
Boîte Postale: 964/Téléphone: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail:  
Notaire\_galihen@yahoo.fr,site: www.notairegaliba.com  
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE AFRICAINE D'APPROVISIONNEMENT EN SIGLE «SAAP»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Capital social: 5.000.000 Francs CFA  
Siège social: avenue Charles De Gaulle, ex-immeuble Papyrus, Marché Plateaux, Centre-ville, RCCM: 11 B 2621  
REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT, D'EXTENSION D'OBJET SOCIAL DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET DE MISE EN HARMONIE DES STATUTS**

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société dénommée: «Société Africaine d'Approvisionnement», en sigle «SAAP» SARLU, dressé en la forme authentique par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, le 11 Mars 2016 et enregistré à la recette des impôts de Bacongo, le 14 Mars 2016, folio 047/8, n°496, l'Associé Unique a décidé:

- De la nomination de Monsieur Hussein Abass RIHAN, en qualité de gérant de la société, pour une durée de quatre (04) ans renouvelables, suite à la démission de Monsieur Rock Benjamin NTSAMASAH;
- De l'extension de l'objet social aux activités liées à la vente de matériaux de construction;
- Du transfert du siège social de l'avenue Felix Eboué, (face ex-ATC), Centre-ville, à l'avenue Charles De Gaulle, Marché Plateau, Centre-ville;

- Du changement de la forme juridique de la société, suite à l'agrément dans la société d'un nouvel associé;

- De la mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, révisé à Ouagadougou, (Burkina Faso), le 30 Janvier 2014.

En conséquence, l'ensemble des actes y relatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 Mars 2016, sous le numéro 16 DA 241.

Et mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 17 Mars 2016, sous le numéro M2/16-578.

*Pour avis,*  
**Me Henriette L.A. GALIBA,**  
Notaire



Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Afrique Centrale

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Deuxième réunion du Comité de Pilotage Régional du PRMN : une étape majeure pour l'opérationnalisation des activités.

Libreville (Gabon), 19 avril 2016 - La deuxième réunion du Comité de Pilotage Régional (CPR) du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN) de l'Afrique Centrale, commune à celle du Programme Infrastructure Qualité de l'Afrique Centrale (PIQAC), s'est tenue le mercredi 6 avril 2016 à Libreville.

La réunion s'est ouverte en présence de l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne (UE) au Gabon, M. Helmut Kultz, du représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), M. Jules Touka, du représentant de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) au Gabon, M. Ndjembi Moubly, du Directeur Général de l'Industrie au Gabon, M. Georges Mba-Ndong et des deux gestionnaires

de Programme de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), M. Rafik Feki et M. Juan Pablo Davila. La réunion a regroupé les membres du CPR, les représentants des organisations régionales concernées, les représentants du secteur privé et financier et les experts de l'ONUDI des deux Programmes.

Les discussions relatives au PRMN ont porté sur l'état d'avancement du Programme, les résultats obtenus au cours de l'année écoulée, les plans d'actions à venir et la stratégie de communication et de visibilité. La réunion a notamment permis d'échanger sur les secteurs d'activité prioritaires, les critères d'éligibilité des entreprises, les procédures de mise à niveau, le renforcement du dialogue tripartite (secteurs public, privé et financier), ainsi que sur les résultats des études portant sur les besoins des entreprises en services d'appui et sur l'entrepreneuriat. La 2<sup>ème</sup> réunion du CPR a ainsi marqué une

étape majeure dans la mise en œuvre des activités du PRMN.

Initié par la CEMAC, en concertation avec la CEEAC, le PRMN est financé par l'UE à hauteur de 4,15 milliards de francs CFA et est mis en œuvre avec l'assistance technique de l'ONUDI.

Le PRMN vise à soutenir la dynamique de mise à niveau, d'amélioration de la compétitivité du tissu industriel et des entreprises de services à travers une assistance technique fondée sur un ciblage adéquat des secteurs porteurs spécifiques de chacun des pays bénéficiaires. Il couvre sept pays de l'Afrique Centrale: le Cameroun, le Gabon, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Fin

Pour plus d'informations, merci de contacter:

- Cellule Technique de Mise à Niveau/ ONUDI - Libreville: +24102079352 / prmn-ac@unido.org
- Site internet du PRMN: www.prmn-ac.org

**Rapport du Fida: "The Untold Story: Climate change sinks below the headlines" (L'histoire méconnue: le changement climatique ne fait plus les gros titres)**

## La menace du changement climatique ne fait pas la Une de l'actualité

Principale menace pesant sur l'humanité, l'impact du changement climatique ne fait pas la une de l'actualité, révèle le nouveau rapport de recherche financé par le Fida (Fonds international de développement agricole) et publié avant la tenue de la Cop21. Les principaux médias européens et américains ne traitent pas la question inhérente au changement climatique comme un sujet d'information prioritaire, alors que 60 millions de personnes dans le monde souffrent gravement de la faim à cause du cyclone El Niño et des millions d'autres à cause du changement climatique.

**I** est impensable que le changement climatique ne fasse pas la une des journaux alors que, l'an passé, des records de température, 32 grandes sécheresses et des pertes historiques de récoltes ont été enregistrés», déclare Kanayo F. Nwanze, président du Fida, avant de poursuivre: «Le changement climatique est la principale menace qui pèse sur le monde d'aujourd'hui et la manière dont les médias traitent ce problème revêt une importance vitale si l'on veut anticiper les crises à venir.»

Il ressort de ce rapport intitulé: "The Untold Story: Climate change sinks below the headlines" (L'histoire méconnue: le changement climatique ne fait plus les gros titres), une analyse de l'ampleur de la couverture médiatique du changement climatique sur deux périodes distinctes: deux mois avant la 21e session de la Cop21 (Conférence des Parties) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui a eu lieu à Paris, et deux mois après. Cette analyse tente, en particulier, de voir si les liens entre changement climatique, sécurité alimentaire, agriculture et migration ont fait la une des journaux et, si oui, quelle a été l'importance accordée à ces sujets.

Ce rapport a été publié quelques jours seulement avant que les dirigeants mondiaux ne se réunissent au siège des Nations unies, à New York, pour signer l'Accord de Paris issu de la Cop21. Celui-ci a fait la une des journaux et des bulletins d'informations du monde entier, au mois de décembre, mais durant la période qui a précédé la Cop21 et les mois qui ont suivi, la question du changement climatique a pratiquement disparu des radars des principaux médias européens et américains voire africains.

Et pourtant, «la recherche montre que le consommateur moyen de l'information veut des récits utiles, qui illustrent des solutions possibles au problème du changement climatique, et c'est précisément ce qui manque dans les principaux médias», explique Sam Dubberley, ancien journaliste et directeur de Kishnish Media Ltd, et auteur du rapport.

Le rapport s'appuie, par ailleurs, sur une recherche initiale menée en septembre 2015 auprès des médias français et anglais; il est complété par les enquêtes conduites auprès de groupes cibles sur ce que les lecteurs de l'information connaissent des problèmes d'alimentation et de migration provoqués par le changement climatique et ce



Pas un seul continent n'est épargné. Sécheresses qui durent, agriculture bouleversée, montée des eaux, tourisme et économie fragilisés.

qu'ils pensent de la couverture médiatique des dites questions. Le rapport pose, par ailleurs, la question de savoir quels sont les experts qui se sont exprimés dans le cadre de ces récits et si les agriculteurs et les migrants eux-mêmes ont eu leur mot à dire.

Les conclusions de la recherche rendues dans ce rapport découlent d'une analyse de contenu de l'information diffusée par des médias populaires et influents comme Tf1 et France 2, en France; la Rai et La7, en Italie; la Bbc et Channel 4, au Royaume-Uni et, Cbs et Nbc, aux États-Unis, tout comme des unes des versions imprimées du Monde et de Libération, en France; du Corriere della Sera et de La Repubblica, en Italie; de The Guardian et du Daily Mail, au Royaume-Uni, ainsi que du New York Times et Usa Today, aux États-Unis.

Les principales conclusions de ce rapport sont entre autres: - Aussi bien avant qu'après la Cop21, les principaux médias européens et américains ont totalement ignoré les sujets relatifs au changement climatique ou en ont moins publiés

- Durant les mois qui ont suivi la Cop21, la couverture des conséquences du changement climatique, comme la migration, a diminué de moitié et la parole a rarement, voire n'a été jamais donnée aux personnes directement touchées par le changement climatique.

- Les consommateurs de l'information veulent que les médias accordent davantage d'importance aux problèmes liés au changement climatique et aux solutions qui y sont apportées, et ils souhaitent en particulier plus d'informations sur les liens entre changement climatique, insécurité alimentaire, conflits et migration.

Rappelons qu'en 2014, le Fida a financé une recherche portant sur la façon dont 19 grands organismes d'information mondiaux et régionaux avaient traité les questions liées à la migration et, en particulier, la sécurité alimentaire et l'agriculture, et leurs répercussions en termes de migration. Cette recherche portait, essentiellement, sur deux titres qui avaient fait la une de l'actualité durant l'été 2014, à savoir: la crise frontalière entre les États-Unis et le Mexique et le

### Commune de Dolisie

## Les accidents de route sont en nette progression

Depuis la métamorphose du département du Niari en 2006, conséquence de la municipalisation accélérée dudit département, le nombre d'accidents sur la voie publique a augmenté, considérablement, dans la capitale de l'or vert, Dolisie. Le rapport d'accidents du B.c.a (Bureau central des accidents) de cette ville, révèle qu'en 2015, 671 accidents de voies publiques ont été enregistrés, au total, contre 502, en 2014.



Vue d'un accident sur la nationale 1 dans le département du Niari.

Parmi ces accidents, il y en a eu 71, avec des blessés graves; trois accidents mortels avec trois victimes. On a pu aussi enregistrer 58 accidents avec des dégâts matériels importants et 539, avec des dégâts matériels moins importants. Selon le constat du B.c.a de Dolisie, le plus grand nombre d'accidents de voie publique s'est produit, cette année, sur le boulevard Denis Sassou Nguesso reliant la gare routière de Tsila (arrondissement 2) à la gare central du C.f.c.o (Chemin de fer Congo océan) et, sur l'avenue Félix Eboué allant du contre-rail, au centre-ville, à l'école primaire Gabriel Mboukou, en direction du district de Kimongo. Ces accidents se sont produits souvent dans la journée, entre 9 heures et 13 heures et, le soir entre 18 heures et 21 heures. Les causes desdits accidents ayant pour noms: refus de priorité de passage, dépassement mal entrepris, chargement mal arrimé, dépassement de vitesse maximale imposée, inobservation de la distance de sécurité, circulation sur la partie gauche de la chaussée, manque de maîtrise au volant, vitesse excessive, défaillance mécanique, conduite en état d'ivresse, inattention, non-respect des panneaux de signalisation, imprudence, etc. La catégorie des usagers de la route impliqués dans ces accidents ont été les véhicules automobiles à usage de transport en commun et les motocyclistes.

Pour le chef du Bureau des accidents de Dolisie, «certains véhicules accidentés n'ont ni assurance, ni fiche de Veritas. De plus, certains chauffeurs n'ont pas de permis de conduire, d'autres conduisent sans en avoir le droit dans une catégorie supérieure.» Pour diminuer si ce n'est pour enrayer la délinquance et l'insécurité routière à Dolisie, il faut multiplier les contrôles routiers, afin de retirer de la circulation tous les permis de conduire non conformes; organiser des séminaires de renforcement des capacités à l'intention des chauffeurs, avec des thèmes précis liés au code de la route comme: l'excès de vitesse, les effets de l'alcool au volant, le rôle de la ceinture de sécurité, l'importance du port du casque pour les motocyclistes... réimplanter les panneaux de signalisation qui manquent, cruellement, dans la quasi-totalité des avenues et ruelles de Dolisie. En somme, la route fait, à n'en point douter, autant de morts que la malaria, la tuberculose, le V.h/sida en ce sens qu'elle contribue à la mortalité des populations. Aux pouvoirs publics de faire preuve d'imagination dans les solutions, pour résorber cet épineux phénomène. Que du pain sur la planche pour les services de sécurité routière!

Equateur Denis NGUIMBI

conflit en cours dans le Soudan du Sud, qui ont provoqué un accroissement du nombre de migrants. Conclusion du rapport: ces thèmes n'étaient pas couverts de manière approfondie, et en particulier, les articles ne donnaient que rarement aux migrants la possibilité de se faire entendre.

die, et en particulier, les articles ne donnaient que rarement aux migrants la possibilité de se faire entendre.

Viclaire MALONGA

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



\*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

C2A Conseils Associés en Afrique Congo  
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal  
Partenaire STC PARTNERS  
Avenue Marien Nguabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102  
B.P.: 4905, Pointe-Noire  
Tél.: 06 953 97 97

### PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de 5 310 150 000 F. CFA  
Avenue Zéphirin Lassy, Zone portuaire, B.P.: 1120  
Immatriculée sous le numéro CG/PNR/08 B 413  
Pointe-Noire, République du Congo

### CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société PANALPINA TRANSPORTS MONDIAUX CONGO, en date du 26 Février, Monsieur Dirk Uwe Karl JAHN a été nommé en qualité de gérant, en remplacement de Monsieur Walter Adolf Léontine DE COCK, démissionnaire.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 442 du 13 Avril 2016.  
Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 13 Avril 2016.

Pour avis.

### IN MEMORIAM

Marie NALEKONA

(24 avril 2012 - 24 avril 2016)

Voici déjà quatre ans que maman Marie NALEKONA était arrachée à notre affection. Ton souvenir demeure impérissable. L'espérance que tu reposes en paix dans la maison du Père Céleste est si forte que tu demeures la source intarissable de notre réconfort permanent. En cette date commémorative, le commissaire colonel Etienne Davy Niamenay et famille demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Maman Marie, nous ne t'oublierons jamais et ne cesserons de te témoigner notre profonde affection.

Commissaire colonel Etienne Davy NIAMENAY.



Fespam (Festival panafricain de musique)

## Pour une meilleure visibilité, le festival se dote d'un magazine

Dans le droit fil de la nouvelle politique impulsée par le ministre de la culture et des arts, Bienvenu Okiemy, le Fespam (Festival panafricain de musique) s'est doté d'un nouvel instrument qui permettra sa meilleure visibilité, ainsi que celle de ses partenaires: un magazine d'information dénommé: «Fespam Magazine». C'est à Mme Bénédicte Egnoua, coordinatrice dudit magazine, directrice de la communication, du marketing et des relations publiques du Fespam, qu'a échu l'honneur de présenter, officiellement, à la presse, la nouvelle publication. C'était le mercredi 20 avril 2016, au siège du Fespam, à Brazzaville. En présence du commissaire général du Fespam et directeur de publication du magazine, Gervais Hugues Ondaye, ainsi que de tout le directoire de ce festival.

«Fespam Magazine» est un bimestriel de 12 pages, disponible en format A4, imprimé sur papier glacé, en quadrichromie, et distribué gratuitement. Edité à l'IPC (Imprimerie papeterie du Congo), à Brazzaville, le premier numéro de «Fespam Magazine» a été tiré à 500 exemplaires.

«21 ans après sa création, le Festival panafricain de musique se dote d'un instrument pérenne de communication: Fespam Magazine. Il paraîtra tous les deux mois et est ouvert à toutes et à tous: les musiciens, les mélomanes, les chroniqueurs et producteurs de musique, les chercheurs, etc. Les sponsors et autres annonceurs sont invités à y faire la promotion de leurs produits et services, d'autant plus que ce magazine est distribué gratuitement. A ce jour, il a déjà été distribué au festival Babel Med Musique de Marseille, en France, et dans toutes les représentations diplomatiques accréditées en République du Congo. Il

le sera, incessamment, dans les vols ECair et ceux d'autres compagnies aériennes, ainsi que dans toutes les administrations publiques et privées», a affirmé Bénédicte Egnoua. Le nouveau magazine, qui existe en version française, a été conçu dans la salle multimédia du Commissariat général du Fespam. Il sera édité, aussi, prochainement, en version anglaise, a promis Bénédicte Egnoua.

Pourquoi c'est seulement maintenant que le magazine du Fespam voit le jour, quand on sait cela fait plus de 20 ans que le Fespam existe? «Nous avons un nouveau ministre, un nouveau commissaire général du Fespam, c'est la nouvelle vision du Fespam», s'est justifiée la directrice de la communication, du marketing et des relations publiques.

«(...) La vie de cette émanation de l'Union Africaine, à travers ses ministres de la culture, ne peut se résumer aux récits contractés d'activités culturelles et scientifiques menées tambour battant pen-



Bénédicte Egnoua présentant le nouveau magazine.



Ils ont mis du leur dans la réalisation du nouveau magazine.

dant une dizaine de jours, tous les deux ans. Elle est également faite d'actes quotidiens tout aussi importants et destinés à porter très haut le flambeau de la vie musicale de l'Afrique et de sa diaspora. C'est tout le sens de la naissance du présent magazine. Etre, non seulement pour être,

mais pour être visible, plus visible, plus proche», soutient, dans l'éditorial qui porte son estampille, le Professeur Honoré Mobonda, rédacteur en chef du magazine, par ailleurs Directeur général du Musée panafricain de musique.

Véran Carrhol YANGA

30 avril 2016, journée internationale du jazz

## Le top des célébrations mondiales sera donné à Washington

Le 30 avril prochain, l'humanité célébrera la Journée internationale du jazz. En rapport à cet événement, la Directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a publié une déclaration dans laquelle elle annonce qu'un concert réunissant toutes les stars du jazz, à la Maison Blanche, à Washington (ville natale du légendaire jazzman américaine, Duke Ellington), marquera le lancement des célébrations dans le monde.

Dans cette déclaration, Irina Bokova soutient que le jazz est bien plus que de la musique; c'est un message universel de paix, l'alliance harmonieuse d'un rythme et d'une signification, qui porte des valeurs chères à chacune et à chacun et offre de précieuses perspectives de compréhension mutuelle, à travers l'écoute, le jeu et l'improvisation. «Cet esprit guide les musiciens, ainsi que les poètes, les peintres et les auteurs du monde entier, nous rappelant que la culture, bien au-delà du divertissement, représente une fenêtre sur l'âme et incarne ce à quoi nous tenons le plus.

C'est pourquoi, l'Unesco a instauré la Journée internationale du jazz. Le jazz illustre la capacité de la musique à consolider la paix et à rassembler les individus de toutes cultures et de tous horizons», poursuit-elle.

Parlant de l'histoire du jazz, la Directrice générale de l'Unesco soutient qu'elle puise ses racines dans la rencontre des peuples et des cultures d'Afrique, d'Europe et des Caraïbes. «Le jazz a rythmé le mouvement pour les droits civiques aux États-Unis et demeure une source d'inspiration pour des millions de personnes qui, à travers le monde, aspirent à la liberté et luttent pour le respect et la dignité humaine». «Cette année, la Journée internationale du jazz sera célébrée à Washington D.C., ville natale du grand Duke Ellington, avec un concert unique rassemblant toutes les stars du jazz, à la Maison Blanche, à l'invitation du Président des États-Unis, Barack Obama, et de la Première Dame, Michelle Obama. Après avoir sillonné la planète, le jazz est de retour chez lui. Ce concert marquera le lancement d'une série de célébrations dans plus d'une centaine de villes, à travers le monde, démontrant, une nouvelle fois, le pouvoir qu'a le jazz de réunir l'humanité tout entière», conclut-elle.



Irina Bokova.

V.C.Y.



B.P.711  
Pointe-Noire - Congo  
Tél.: (242) 94 00 52  
Fax: (242) 94 20 42  
E-Mail: info@papn-cg.com  
Web: www.papn-cg.com

### AVIS AUX USAGERS N°004

Suite à la délivrance des nouveaux badges, la Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire informe tous les Usagers qu'à compter du 02 mai 2016, l'accès au Port sera, désormais, conditionné par la présentation d'un badge, édition 2016.

Fait à Pointe-Noire, le 12 Avril 2016

Le Directeur Général  
du Port Autonome de Pointe-Noire

#### AMPLIATIONS:

- Large diffusion.

  
Séraphin BHALAT



République du Congo  
Unité-Travail-Progrès

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU  
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,  
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moundali  
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05  
E-mail: mouloundou\_brice@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### SOCIETE GROUPE TWEENS SERVICES

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège Social: Pointe-Noire, 72, rue Mongo, Quartier La Base, Arrondissement 1 Lumumba  
Tél.: 05 539-37-33/06 687-46-75.

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 13/01/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Talangai, à Brazzaville, le 14/01/2016, sous le Folio 009/2 n° 006, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination:** GROUPE TWEENS SERVICES;  
**Forme de la Société:** SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

**Siège social:** 72, rue Mongo, Quartier La Base, Arrondissement I Lumumba - Pointe-Noire;

**Capital social:** UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: TSIBA GNIMA Syd Donald;

**Objet social:** Agro-Industrie - Enseignement Privé - Production Minière et Commercialisation de Produits Miniers - Services des Santé - Construction

de Bâtiments et Travaux Publics de tous corps - Assainissement et Aménagement - Fournitures de Bureau et Equipements - Hôtellerie et Services Affiliés - Transport de Personnes et de Marchandises - Import & Export;

**Durée:** fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

**Administration de la Société:** Monsieur TSIBA GNIMA Syd Donald, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 57, rue Lékoumou, Arrondissement VI Talangai, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction; Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24/03/2016, sous le numéro 16 DA 371.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 24/03/2016, sous le numéro RCCM CG/PNR/16 B 973.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2016

Pour avis,  
Maître Brice Gervais  
MOULOUNDOU, Le Notaire

Fédération congolaise de football

## Soulagement, mais le financement des clubs demeure un casse-tête!

Grâce aux performances des Diables-Rouges, ces quatre dernières années, notamment, la Fifa (Fédération internationale de football association) a gratifié la Fécofoot (Fédération congolaise de football) d'un bonus financier qui a permis à l'instance dirigeante du football congolais d'acquiescer deux bus flambant neufs.

D'une capacité de 52 places, chacun, doté de l'air conditionné, ces bus ont été présentés, officiellement, le 15 avril 2016, aux dirigeants des clubs et au public par le président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono "Sorcier". S'ils vont être affectés, en priorité, aux Diables-Rouges, pour leurs rassemblements et matchs à domicile, ils vont soulager, aussi, un tant soit peu, les dirigeants des clubs, quant aux charges liées à leurs déplacements d'une ville à l'autre, dans le cadre des matchs des championnats d'élite Ligue 1 ou Ligue 2, a indiqué Jean-Michel Mbono "Sorcier". Car, à leur demande, ils seront mis à leur disposition. Une façon de réduire leurs charges en cette période de disette. C'est donc un ouf de soulagement qu'ont poussé dirigeants fédéraux et dirigeants bénévoles des clubs d'élite. Il reste aux uns et aux autres d'en faire bon usage.

On se souvient que la Fifa a fait, dernièrement, don d'une pelouse synthétique à la Fécofoot, celle qui a été posée au



Mbono "Sorcier": «L'argent du football doit aller dans le développement du football»

Stade Massamba-Débat. Mais, le cadre de travail de la Fécofoot est inadapté. Son comité exécutif et son personnel squattent des locaux exigus, sous les gradins du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Et pourtant, existe le projet d'un siège moderne, depuis une décennie. Une bonne nouvelle: la maquette dudit siège a été validée, enfin, par la Fifa et, dans quelques jours, des experts de l'instance faitière du football mondial débarqueront à Brazzaville, pour le début des travaux de construction, a annoncé Jean-Michel Mbono "Sorcier". Toutefois, le manque

d'aide publique inquiète la Fécofoot. Sur ce chapitre, elle n'a pas fini de s'arracher les cheveux. La majorité des matchs ne produisant pratiquement pas d'argent, notre football vit de sacrifices de quelques dirigeants. Lorsque ceux-ci éternuent, les clubs toussent. Surtout que l'immense majorité de joueurs vivrait, essentiellement, de

football. En tout cas, le financement du championnat national d'élite Ligue 1 et des clubs est un véritable casse-tête. On comprend pourquoi, l'autre jour, Jean-Michel Mbono "Sorcier" a félicité ces dirigeants bénévoles qui se sacrifient, pour faire vivre leurs clubs, en particulier, le football congolais, en général.

G.M.

### V.Club Mokanda éliminé!

Le miracle ne s'est pas, finalement, produit. Balayé (0-2) par Sagrada Esperança, mardi 19 avril 2016, à Dundo, ville angolaise située à environ 1500 km de Luanda, V.Club Mokanda est rentré dans le rang et, donc, n'ira pas plus loin que les huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Il jouait le match retour, ayant été déjà battu à Pointe-Noire, au match aller, par 2 buts à 1. Aussi rejoint-il Diables-Noirs, Etoile du Congo et A.C.Léopards, dans la fosse des éliminés congolais.

## Championnat national d'élite Ligue 1 CARA et Diables-Noirs tombent encore de haut!

Résultats techniques: Munisport-CARA (1-0), F.C Kondzo-Tongo F.C (0-1), Etoile du Congo-A.S.P (3-0), Diables-Noirs-Saint-Michel de Ouenzé (0-2).

Perturbé, le championnat n'en poursuit pas moins son bonhomme de chemin. Trois matchs de la dix-neuvième et dernière journée de la phase aller et un match remis de la neuvième journée ont été disputés, en début de semaine. Ils ont permis à deux mal classés, Munisport et Saint-Michel de Ouenzé, de crever l'écran. Mais, à cause de sa lenteur, le championnat a fini par laisser ses inconditionnels, à un moment où il a besoin de leur concours.

Décalé, à cause de pluie qui s'en était mêlée, dimanche 17 avril, Munisport, avant dernier au classement provisoire, et CARA, occupant le premier tiers du tableau, avaient ouvert les hostilités, lundi 18 avril, au Complexe sportif de Pointe-Noire. Presque devant des banquettes vides. Et contre toute attente, les Aiglons sont tombés: 0-1. Aurait-il cédé à la facilité, conscients qu'ils étaient de leurs immenses possibilités techniques et de la faiblesse de leur adversaire? On n'a pas fini de s'interroger. Face à Munisport, l'accrochage fut si sérieux que les Aiglons ont oublié le chemin de la victoire. Pour, ensuite, trouver un bouc-émissaire, le staff technique, chargé, à tort ou à raison, de toutes les tares...

Mardi 19 avril. Un match, au Stade Massamba-Débat. Une victoire, celle de Tongo F.C aux dépens du F.C Kondzo: 1-0. Là aussi, devant des gradins d'où l'on entendrait les miaulements des chats, dirait l'autre.

Mercredi 20 avril, toujours à Massamba-Débat. En lever de rideau: Etoile du Congo-A.S.P (3-0). Un match dénudé de passion excessive. Il n'empêche. L'Etoile du Congo a juré de mettre fin à l'état de grâce dont jouissait l'A.S.P. Et le suspense s'est transformé en explosion de joie, le centre-avant stélien, Saira Issambet Gassama, ayant ouvert le score, à la 30<sup>e</sup> minute de jeu: 1-0.

Après les citrons, repoussant de la main un ballon dans sa surface de réparation, involontairement, certes, un défenseur de l'A.S.P. concédait un penalty, vite transformé par Saira Issambet, encore lui: 2-0 (54<sup>e</sup>), pour l'Etoile du Congo. Puis, à la 80<sup>e</sup> minute, Issambet, décidément en verve, pliait, définitivement, le match, en inscrivant le troisième but d'Etoile du Congo. Son triplé lui permet de caracoler, seul, en tête du critérium des buteurs, avec un total de 14 réalisations.

Pour conclure: Diables-Noirs-Saint-Michel de Ouenzé (0-2). Une curiosité. Les Diables-Noirs ont crevé en impopularité, à cause de leur contreperformance. Ils ont couru après une égalisation sans cesse fuyante, devant les Michaëliens. Ceux-ci ont ouvert le score, à la 18<sup>e</sup> minute de jeu, par Roméo Ayessa. Celui-ci a eu le culot de l'alourdir, ensuite, à la 44<sup>e</sup> minute: 0-1, puis 0-2.

La deuxième mi-temps a obligé les Diables-Noirs à tenter de mieux se comporter. Sans succès, leurs attaquants ayant aligné au grand jour leurs maladresses crasses, même sur des occasions apparemment faciles. Jusqu'au dernier coup de sifflet de l'arbitre, Omelon Ngambou, lequel s'est illustré, en intimant l'ordre à son assistant de baisser le drapeau, alors que celui-ci insistait, sur le premier but de la partie. On en parle encore, à tort ou à raison...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

### Classement provisoire

1. J.S.T (43 points, +24, 19 matchs). 2. A.C.Léopards (42 points, +27, 17 matchs). 3. J.S.P (39 points, +14, 19 matchs). 4. Etoile du Congo (36 points, +20, 17 matchs). 5. Diables-Noirs (35 points, +13, 18 matchs). 6. CARA (33 points, +14, 19 matchs). 7. La Mancha (25 points, +5, 17 matchs). 8. Nico-Nicoyé (22 points, 0, 18 matchs). 9. Inter Club (22 points, -1, 18 matchs). 10. Patronage Sainte-Anne (21 points, -3, 18 matchs). 11. F.C Kondzo (21 points, -6, 18 matchs). 12. Saint-Michel Ouenzé (21 points, -8, 19 matchs). 13. Jeunes Fauves (20 points, -3, 17 matchs). 14. Tongo F.C (20 points, -10, 19 matchs). 15. A.S. Cheminots (19 points, -14, 18 matchs). 16. A.S.P (18 points, -12, 18 matchs). 17. A.S.K (17 points, -7, 15 matchs). 18. V.Club Mokanda (12 points, -8, 13 matchs). 19. Munisport (10 points, -16, 18 matchs). 20. Pigeon Vert (6 points, -31, 18 matchs)

### ETUDE DE MAITRES

Ange Pépin POSSENNE & Jean Ignace MASSAMBA/Huissiers de justice, Commissaires-Priseurs associés  
Près la Cour d'Appel de Brazzaville 13, rue Dispensaire, en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto  
E-mail: Office.possenne\_massamba@yahoo.fr  
Tél.: (242) 05.529.47.82/05.529.47.83/06.668.70.49/06.668.70.28-B.P:14642

Membres adhérents de l'Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires

## AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la BGFIBank Congo,

Il sera procédé, le Mardi 26 avril 2016, à 10heures précises, en l'Office de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire à la résidence de Brazzaville, Office 1er étage Immeuble City Center, centre-ville, Brazzaville;

A la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des propriétés suivantes:

1- Propriété de 488,05m2 comprenant un immeuble R+1, sise à Ouenzé, 01, rue Campement, croisement avec l'Avenue BOUETA MBONGO, Section P9, Bloc 40, parcelle I, objet du Titre Foncier N°26.109, propriété abritant le siège social de la société NGUESSIE Distribution Transport Congo, dite «NGUEDISTRANSCO»;

2- Propriété non bâtie d'une superficie de 828, 00m2, sise à la Glacière Bacongo, Section E, Bloc Parcelle 362, objet du Titre Foncier N°9252,

Toutes appartenant à la société NGUESSIE Distribution Transport Congo;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville et en l'Office du Notaire vendeur, le 28 décembre 2015, les enchères seront reçues sur la mise à prix de Deux Cent Millions (200.000.000) Francs CFA, pour la propriété de la rue Campement Ouenzé, et Cent Vingt-Cinq Millions (125.000.000) Francs CFA, pour celle du Quartier La Glacière Bacongo, Brazzaville; Pour plus d'informations, vous pouvez contacter, tous les jours ouvrables:

1°)-Cabinet d'Avocats BRUDEY-ONDZIEL GNELENGA-LOCKO, sis 46, Avenue William GUYNET, Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville, B.P: 2041, Tél/fax: (242) 22 281 34 42;



2°)- Office de Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Tél.: 06.664.83.17; 05.522.06.60;

3°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sis 13, rue Dispensaire, face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, B.P: 14642, Tél.: (242) 06.668.70.49/06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83, E-mail: office.possenne\_massamba@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 18 avril 2016.  
L'Huissier de Justice.

  
**BUROTOP IRIS**



# HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de  
**475 000** FCFA ht

- \* Ecran 5,5"
- \* 3Go de RAM
- \* 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- \* Double SIM 4G
- \* Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- \* Appareil photo 13 Mp
- \* Android 5.1
- \* Garantie 1 an

[www.burotopiris.com](http://www.burotopiris.com)

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56



**APPEL  
A PROPOSITIONS**

Pour l'amélioration de l'accès au financement des initiatives économiques locales dans le département de la Bouenza – République du Congo  
Référence de publication: 138-007



Le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo lance un appel à propositions pour améliorer l'accès au financement des initiatives économiques locales dans le département de la Bouenza en République du Congo, financé par le programme de l'Union européenne «Mesures d'accompagnement des pays ACP signataires du protocole Sucre, République du Congo – Phase II».

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté à la Direction des Programmes avec l'Union européenne à l'adresse suivante:

Direction Générale du Partenariat au Développement  
Ministère du Plan et de l'Intégration  
Boulevard Denis Sassou-Nguesso  
(Ex immeuble des Grands Travaux, 1er étage  
En face du cinéma V.O.G. Centre-ville)  
**BRAZZAVILLE**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

et sur les sites Internet suivants:

- <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>
- [http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm)

La date limite de remise des propositions complètes est fixée au 20 juillet 2016 à 12h00 (heure locale).



**APPEL D'OFFRES**

Réhabilitation ou construction de dalots sur les pistes rurales dans le département de la Bouenza  
République du Congo  
Référence de publication: 137-997



Le Ministère du Plan et de l'Intégration de la République du Congo envisage d'attribuer un marché de travaux pour réhabiliter ou construire 33 dalots sur les pistes rurales dans le département de la Bouenza financé par le programme de l'Union européenne «Mesures d'accompagnement en faveur des pays ACP signataires du Protocole Sucre - République du Congo – Phase II». Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'adresse suivante:

Direction Générale du Partenariat au Développement  
Ministère du Plan et de l'Intégration  
Boulevard Denis Sassou-Nguesso  
(Ex immeuble des Grands Travaux, 1er étage  
En face du cinéma V.O.G. Centre-ville)  
**BRAZZAVILLE**  
**REPUBLIQUE DU CONGO**

Et est publié sur le site d'EuropeAid (référence: 137-997):

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome> et celui de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo:

[http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/congo/index_fr.htm)

La date limite de remise des offres est fixée au 20 juin 2016 à 12h00 heure locale. Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions concernant le dossier d'appel d'offres seront publiés sur le site d'EuropeAid:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

**«ESPACE SCOLAIRE LA GRACE D'ATOH»  
EN SIGLE "E.S.G.A." S.A.R.L.**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000.000 Francs CFA  
Siège social : 83, rue Zanaga, quartier Mougali  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM : 15 B 5957  
\*\*\*\*\*

**RADIATION SUITE A LA DISSOLUTION ANTICIPEE  
DE LA SOCIETE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société sus dénommée en date à Brazzaville du trente mars deux mille seize reçu en dépôt le même jour par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville) ; enregistré le premier avril deux mille seize à la recette de Baongo, Brazzaville, Folio 054/5 – N°558, les associés ont décidé :

**- LA RADIATION SUITE  
A LA DISSOLUTION ANTICIPEE AVEC  
LIQUIDATION DE LA SOCIETE.**

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2//15-2344, le 24/11/2015.

*Pour insertion légale*

**«N D Z I» S.A.**

Société Anonyme  
Au capital de 50.000.000 Francs CFA  
Siège social : Immeuble SOPROGI – Patte d'Oie,  
Case J 320 S – Mougali III - Brazzaville (République du Congo)  
RCCM : 11 B 2774  
\*\*\*\*\*

**CLOTURE DE LIQUIDATION DE SOCIETE**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société sus dénommée en date à Brazzaville du quinze septembre deux mille quinze, reçu en dépôt vingt novembre deux mille quinze par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le 26 novembre 2016 à la recette de Baongo, Brazzaville, Folio 206/3, N° 2245, les actionnaires ont statué sur

**- LA CLOTURE DEFINITIVE  
DE LA LIQUIDATION DE LA SOCIETE**

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2//16-584, le 17/03/2016.

*Pour insertion légale*

# EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

**“ECAir 6% brut 2016-2021”**

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

**6% brut**  
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION  
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION  
**21 Mars au 21 Mai 2016**

PRIX DE SOUSCRIPTION  
**10.000 FCFA (au pair)**

NOMBRE DE TITRES  
**6.000.000 obligations**

POURCENTAGE  
**6% brut par an**

VALEUR NOMINALE  
**10.000 FCFA**

QUOTITÉ MINIMALE DE SOUSCRIPTION  
**10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)**

DUREE :  
**5 ans**

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : [contact@lafinanciere-congo.com](mailto:contact@lafinanciere-congo.com)  
[www.empruntobligataire-ecair.com](http://www.empruntobligataire-ecair.com)

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16